

***Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Auriolais***  
***-2012-***

***Les fontaines d'Auriol***  
***racontent...***

***Jean Le Dantec, Marcel Guigou***



Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



*« Au centre de la place, une vieille fontaine étale son ventre...C'est sûrement la plus ancienne chose de tout l'entour. Sa margelle est usée par le frottement des bridons; du bassin rond émerge un pilier portant les canons de bronze. Quatre joufflus aux joues de marbre, la bouche arrondie autour des tuyaux, soufflent ... Le bassin est plein d'eau claire; sa richesse ruisselle sur le pavé, sa force a effondré le dallage... »*

En quelques phrases, Jean Giono campe ces édifices pourvoyeurs d'eau de nos villages, ces lieux aménagés, diversement parés, où la nature dit sa puissance de fécondité.

Le mot fontaine est dérivé de *fons, fontis*, source et date du XII<sup>ème</sup> siècle avec le sens premier *d'eau vive qui sort de terre et se répand à la surface du sol*. Ce n'est qu'au XIV<sup>ème</sup> siècle que le mot prend le sens de *construction aménagée pour l'écoulement de l'eau* et, en 1690, celui de *construction monumentale avec un ou plusieurs bassins...*(Le Robert).

Généralement, il n'y a pas de telles fontaines dans les villages avant 1500. L'eau est alors tirée de puits situés aux portes des agglomérations lorsque celles-ci sont situées à proximité des nappes. Pour les villages perchés, il faudra attendre le XIX<sup>ème</sup> siècle et la mise au point de dispositifs élévatoires.

A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, le modèle de fontaine le plus courant est formé d'une vasque plus ou moins ornée, le *barquièu*, le bassin, surmonté d'un motif central, soit un groupe sculpté, soit un membre architectural simple, colonne, obélisque, pile,... sur lequel sont disposés les canons de bronze qui laissent jaillir l'eau. On peut alors en faire le tour. Ou bien la fontaine est adossée à un mur d'où émergent les canons.

On donne très souvent aux fontaines les attributs du vivant. Ainsi, depuis l'origine, les orifices des canons sont imités de bouches humaines ou de gueules d'animaux aquatiques tels des poissons ou des dauphins,...

Les Auriolais ont eu toujours de la chance en ce qui concerne leur approvisionnement en eau potable. Mais nous allons voir que ce ne fut pas cependant toujours facile.

Au Moyen-Age, lorsque l'agglomération se déplace du Pujol à la colline de Castèu, en aval, le problème de l'alimentation en eau se pose immédiatement.

Il est dit que le bourg médiéval possède un puits communal situé rue Côte Gaillarde.

Au XV<sup>ème</sup> et au XVI<sup>ème</sup> siècle, on récupère les eaux de pluie dans des citernes. Ainsi les archives Fontanarava mentionnent qu'*au château d'Auriol...l'eau était recueillie au pied du donjon dans une série de huit ou dix jarres disposées en gradins de telle sorte que le trop plein de l'une était recueilli par la suivante et ainsi de suite*.

## Les premiers documents faisant état de l'existence de *fontaines* à Auriol.

**Une importante transaction du 17 novembre 1360**, conclue entre les représentants d'Auriol (désignés sous le nom de *procurateurs de l'université*) et les quatre coseigneurs du lieu, précise comment sont réparties les dépenses faites pour l'entretien des édifices et possessions. Parmi ceux-ci sont mentionnés les **fontaines, puits, écluses et aqueducs**.

**Une nouvelle transaction, en 1531**, entre la communauté de ce lieu et le cardinal Trivulce, abbé de Saint-Victor aborde les mêmes questions et les fontaines sont encore citées.

Selon ce qui précède il est vraisemblable qu'à cette époque le mot fontaines désigne des sources et non pas des monuments.

Par ailleurs *l'inventaire sommaire des archives communales d'Auriol antérieures à 1790*, établi par **Maurice Raimbault**, archiviste du Département, fait état de délibérations municipales des XIV, XV et XVIème siècles dans lesquelles il est question de l'alimentation en eau du village d'Auriol.

Ainsi, parmi les textes les plus anciens, une délibération du **1<sup>er</sup> août 1567** mentionne un projet d'adduction, en ville, de *la source de l'Arenié si l'eau en est jugée potable* -BB2 F°7-

Le **4 mai 1586** on parle d'une fontaine sans toutefois la situer. Un texte fixe *une amende de six sous édictée contre les personnes qui feront des immondices dans le barquieu de la fontaine* - En voici la partie essentielle: *...a esté conclud et dellibéré par le susdit conseil que d'ores et déjà tous ceulx qui seront trouvés faire...immondices dans le barquieu et fontaine que la commune a fait faire ensemble dans la plasse...seront gagés ...par...la présente ordonnance pour six sous* -BB4 F°142. L'emploi du mot barquieu laisse penser cette fois-ci qu'il s'agit bien d'une fontaine construite.

C'est le **22 août 1655** que, pour la première fois, on délibère d'un projet de recherche de sources pour alimenter les fontaines publiques -BB9 F°425-. A cette date, les emplacements de ces fontaines ne sont pas précisés.

Ces recherches semblent aboutir puisque, dès la fin du XVIIème siècle, on évoque la **terre de Saint Pierre** comme *un lieu où l'eau coule*.

## Les premiers projets d'adduction à partir des sources de Saint-Pierre (fin du règne de Louis XIV).

**Le 31 octobre 1700**, une proposition est faite par le sieur Chaulier, de Marseille, *qui s'offre de faire rejaillir diverses fontaines dans le lieu avec l'eau qui coule à la terre de St Pierre..., de faire dans Auriol des fontaines auxquelles il amènera l'eau de la terre de Saint-Pierre, parce que lorsque la rivière vient à être sale, tout le public souffre par le manque d'eau claire, chacun n'ayant pas de puits dans leurs maisons* -BB11 F°20-

Certains pensent que pour faire venir l'eau de si loin la dépense serait trop grande et n'y voient aucun avantage pour le public *puisque' il s'en est passé de tout temps !* Argument bien fallacieux !

La municipalité envisage cependant un *emprunt de 7 360 livres au sieur d'Hermitte* pour réaliser cette adduction.

L'idée est d'aller chercher des sources en amont du village. Les recherches aboutissent à la découverte, au quartier de Paradis, à l'est d'Auriol, tout près de l'Huveaune, d'arrivées d'eau en provenance de sources situées sur le flanc nord de la vallée.

On décide d'ancrer un barrage de pierres sous la rivière, à deux ou trois mètres de profondeur. Un bassin de stockage est créé, alimenté par la nappe phréatique de l'Huveaune dont l'eau est filtrée par l'épaisse couche de graviers sous-fluviale.

Des travaux colossaux sont à entreprendre. Il reste à trouver un *maître d'œuvre*.

Il semble que la communauté fasse alors appel à plusieurs fontainiers qui présentent chacun leurs devis dans les années 1710. Parmi eux Henri Coste, fontainier de la ville de Marseille, Jean-Baptiste Féraud, le sieur Gautier... On trouvera, ci-dessous, les descriptions des travaux que certains d'entre eux présentent. Le devis de Jean-Baptiste Féraud est le plus détaillé.

**Le 19 février 1714**, devant notaire, entre maire et consuls administrateurs d'Auriol d'une part et **Henri Coste**, maître fontainier de la ville de Marseille d'autre part, *est convenu que le sieur Coste sera tenu...de faire la conduite des canaux à doubles bournoux (1) pour faire rejaillir les fontaines qu'on a résolu de faire dans ce lieu et ce depuis la source qui fournira l'eau... jusqu' à l'achèvement des dites fontaines et pour cet effet sera obligé de fournir toute la fourniture des bournoux qui seront de bonne brique de la grandeur... et modèle de celui qui a été remis entre les mains de ses administrateurs par le sieur Coste..., comme aussi sera obligé de fournir toute la pierre et le ciment nécessaire...* -DD 24-

1 -bournèu : élément de canalisation en terre cuite.

Remarque : Les numérotations (telle que DD24 par exemple) rencontrées dans cet ouvrage, représentent les cotes des documents dans les **archives municipales**.

1744  
L'an mil Sept Cens quatorze  
et Le dix neuvième Jour du mois de february apres  
midy furent presens en Leur personne pardevant nous  
notaire Et tesmoins Sr. francois Laget et uictor michel  
bourgeois maire et Conscils administrateurs de La comte  
de Ce Lieu d'auviol et au nom dicelle en vertu d'un pouvoir  
a eux donne par deliberation du Conceil de Houddey  
d'une part et henri Coste mettre fontenier de La ville de  
marseille d'autre lesquels de leur grés par reciproque  
stipulation et acceptation ont Conueu et auorde par ses  
presentes que le q Coste sera tenu aindin quil promet  
et s'oblige de faire La conduite des Bourneaux a double  
conueaux pour faire regaller les fontaines qui ont esté  
deuolues de mise dans le q Lieu et le de qu'il sera source  
qui fournira l'eau dont le q Coste a dit estre  
plainement Informé Usques a perfection des q  
fontaines et pour cet effect sera obligé faire toute la  
fourniture des q bourneaux qui seront de bonne brique  
de La grandeur qualite et modelle de celluy qui  
a esté remis entre les mains des q Sr. administrateurs  
par Le q Coste pour seruir de regle et confrontation  
en cas de besoin, Come aussy sera obligé fournir  
toute La pierre et siman necessaire et aussy

**C'est au cours de la même année 1715 semble-il, que le Sieur Jean-Baptiste Féraud fournit un devis de tout ce qui faut faire pour la conduite de l'eau de St Pierre.**

*Premièrement où il sort l'eau de la Crotte qui se jette à la rivière y sera fait une serve (2) avec son coup perdu de 3 pans pour 4 longueurs sera bouché par un bal (?) par-dessus.*

*Et de là l'eau sera conduite par deux bourneaux de la grand jauge jusques au bout de la ferrage (3) de St Pierre et là sera faite une serve bouchée avec son bal par-dessus, qui servira de coup perdu (4).*

*Et de là les conduites suivront le chemin du Clau jusqu'à la porte du lieu où sera fait un coup perdu pour nettoyer les bourneaux.*

*Il sera fait une fontaine au-devant de l'église avec un montant ... de hauteur de 6 pans depuis le rez-de-chaussée avec deux canons ... et le bassin ...au devant.*

*Toute la conduite des eaux seront portée à la tour de la place de la hauteur de 5 pans avec la caisse de pierre de taille pour servir à séparer les eaux chacune dans l'endroit où elle sera destinée.*

*Il sera fait en la place d'embas une fontaine de hauteur de 8 pans de 4 canons qui sortiront de 4 têtes de poissons avec un petit notune (Neptune ?) par-dessus avec son bridon avec son piédestal un bassin autour, de trois pans et demi de hauteur et 12 pans de diamètre ... avec 4 barres de fer ... pour servir à prendre de l'eau. Toutes les pièces seront tamponnées et plombées.*

*Et à l'endroit dit des patis sera fait une fontaine d'un canon avec sa pile au devant dans la grand rue à l'endroit qui se trouvera le plus commode.*

**Il sera fait à la place de Ste Barbe une fontaine de trois canons.**

*... l'eau sera conduite par des bourneaux de la grande forme depuis la serve qui sera au bout de la ferrage de St Pierre jusqu'au pied de la tour de la place et de là conduite aux endroits [à desservir] avec des bourneaux dits megeants (moyens).*

*Tous les dommages qu'il sera fait pour la conduite des eaux aux particuliers seront payés par la communauté. Cette assure [devis] à 3 400 livres. Jean-Baptiste Féraud- DD 24-*

On voit donc qu'à cette date la construction de quatre des fontaines d'Auriol est d'ores et déjà projetée :

- la fontaine de la rue Paroisse, située devant l'église,
- la fontaine de la place d'Abas, au pied de la tour de l'Hôtel de Ville,
- une fontaine dans la Rue Grande, sans doute celle qui sera située à l'angle de la rue du Four Neuf,
- enfin la fontaine de la place Sainte-Barbe.

**Le 1<sup>er</sup> octobre 1728**, à l'occasion de travaux exécutés par Claude Suzanne, fontainier d'Auriol, plusieurs fontaines sont citées :

- rue Droite,
- au paty d'abas, la loge (changement de deux bourneaux),
- rue Longue (changement de la pile),
- coin de la maison de Guitton (changement de deux bourneaux),

Il s'agit, dans l'ordre, de la fontaine de Cachèli, de celle de l'Hôtel de Ville, une nouvelle fois de la fontaine de Cachèli enfin de celle de la rue du Four Neuf

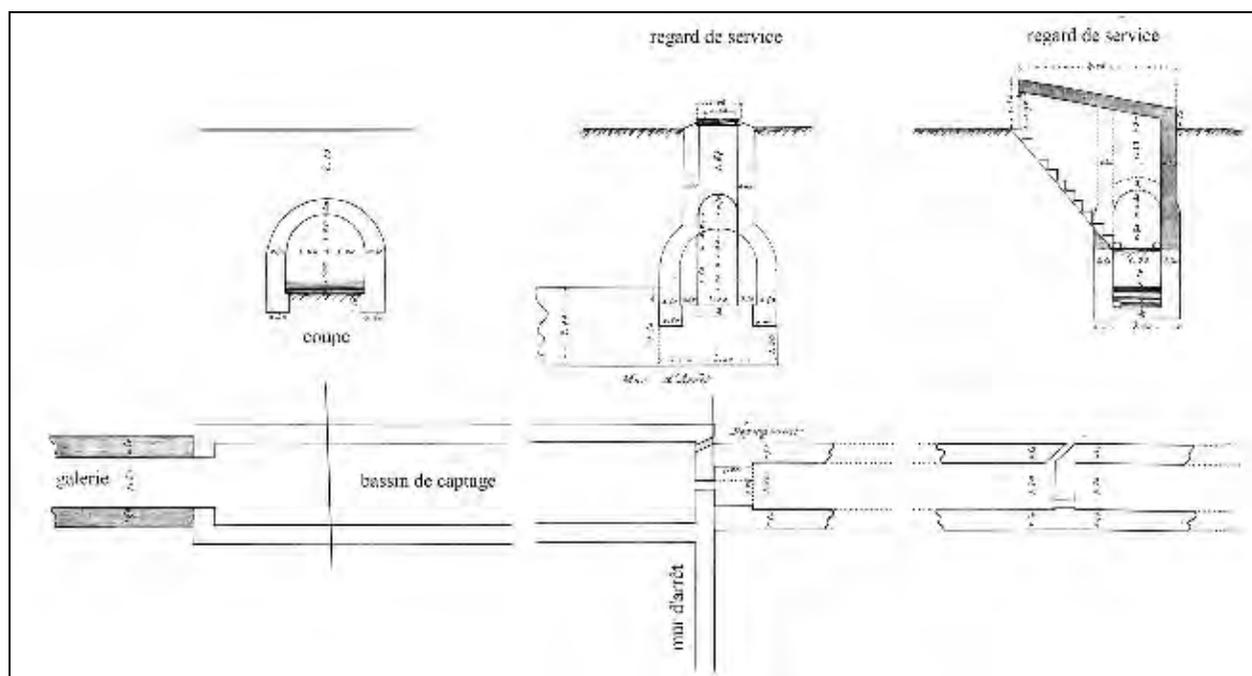
(Notons que la rue Droite, la rue Longue, actuellement la rue Etroite, sont une seule et même rue).

Nous n'avons pas trouvé de renseignements concernant la fontaine de la Placette.

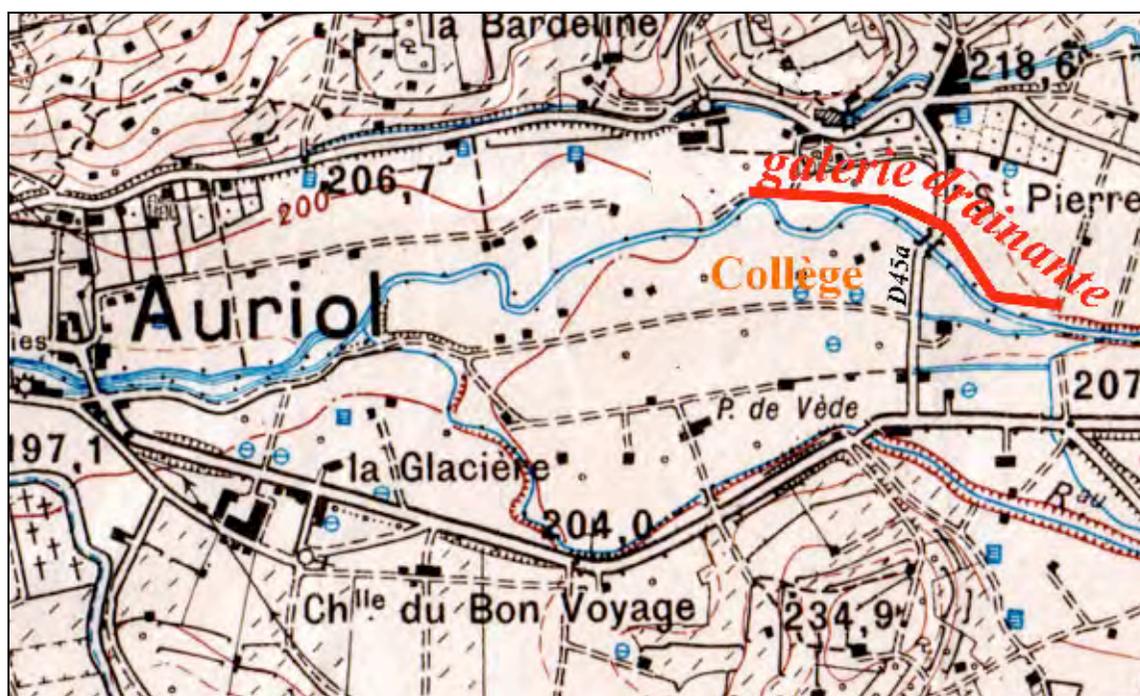
2 -sèrvi : bassin servant à l'alimentation en eau des fontaines.

3 ferrage, farrage : terrain clos, enclos.

4 cop-perdu (coup-perdu) : déversoir (le terme occitan survès, qui a le même sens, a été francisé et, régionalement, le mot **surverse** est couramment employé).

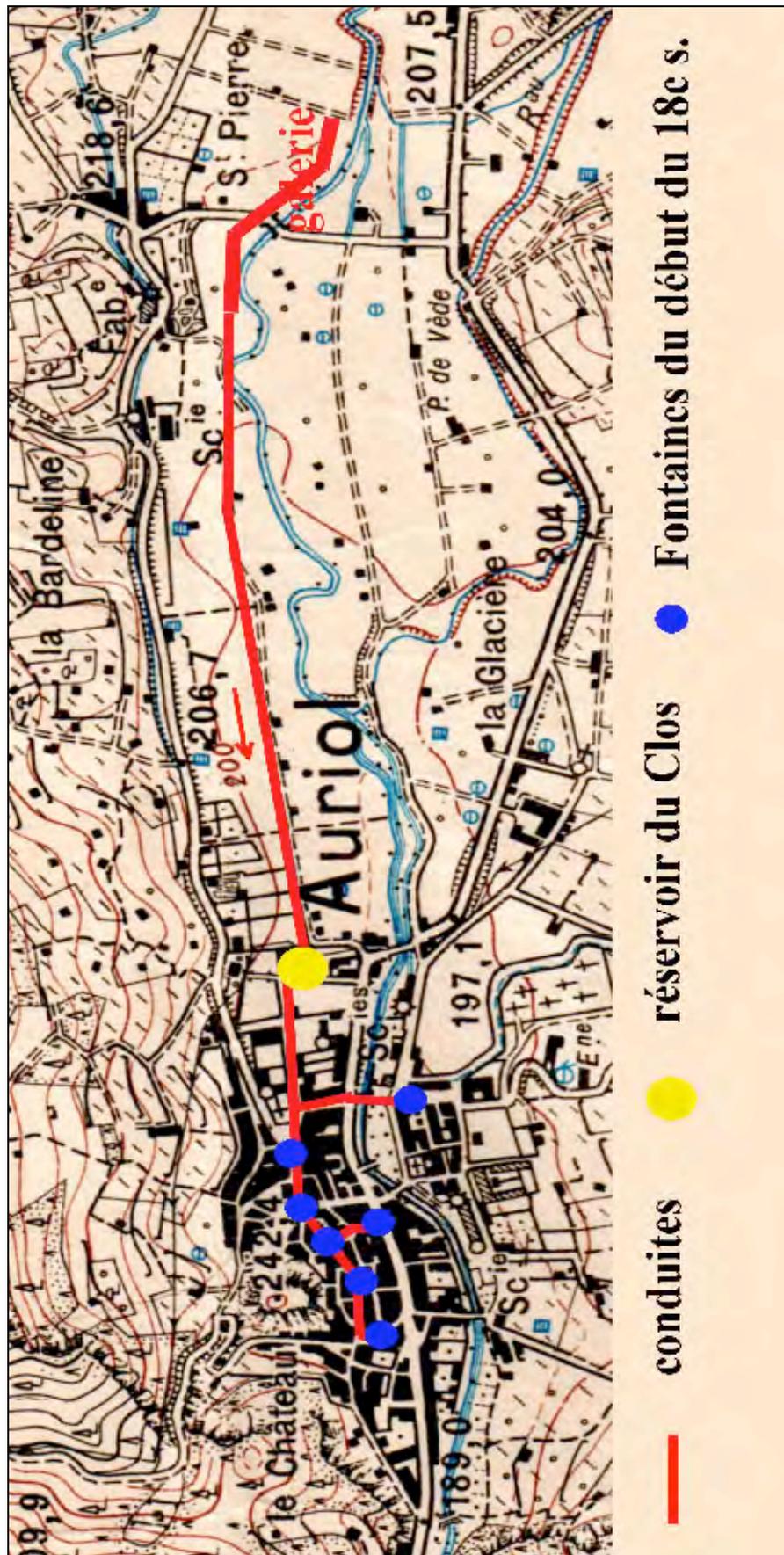


Schémas relevés dans l'étude de 1868, donnant la conformation du captage réalisé à l'origine dans le quartier de Saint-Pierre. De gauche à droite, coupe dans la galerie drainante, coupe au niveau du regard de service situé au-dessus du mur d'arrêt du bassin de captage, enfin coupe au niveau de l'escalier d'accès. L'ensemble est vu du nord au sud.



Situation de la galerie filtrante (source du Clos) par rapport à l'Huveaune et à la D45a dans le quartier de Saint-Pierre. On a signalé l'emplacement du collège pour faciliter le repérage.

*Plan directeur au 20 000ème de 1930.*



Situation des conduites entre Saint-Pierre et le centre d'Auriol.

### Le captage de Saint-Pierre de nos jours.

Le captage dont il est question dans les textes d'archives précédents existe toujours, au même endroit près du pont de la D45a, à Saint-Pierre, à 1km en amont d'Auriol, sur la rive droite de l'Huveaune. Cependant, depuis l'origine, l'installation a été l'objet de réparations et de reconstructions en position plus profonde.

Elle porte actuellement le nom de « **source** » du Clos. Ce terme ne convient guère.

En réalité, il s'agit de **nombreuses venues d'eau** depuis le versant nord de la vallée et de remontées profondes depuis un réservoir triasique. Ces eaux percolent dans les alluvions.

En amont, l'Huveaune est en position plus haute et sa berge est colmatée sur la rive droite.

En conséquence **ce captage est indépendant de la rivière.**

La « source » du Clos est en réalité **une galerie drainante**, creusée dans les alluvions vers 5 à 7 m de profondeur parallèlement au lit de l'Huveaune. La galerie a une section de 1 à 4 m et une longueur de l'ordre de 140 m.

Sa position est signalée aujourd'hui par un périmètre de protection, clos par un grillage, dans lequel sont interdits constructions, carrières, camping,... de manière à conserver un environnement non polluant.

En aval de la galerie drainante se trouve un barrage à partir duquel l'eau emprunte deux canalisations qui se dirigent vers d'Auriol.

Ces canalisations passent sous le chemin du Clos et arrivent dans un réservoir souterrain situé en bordure de la rue de la Cave.

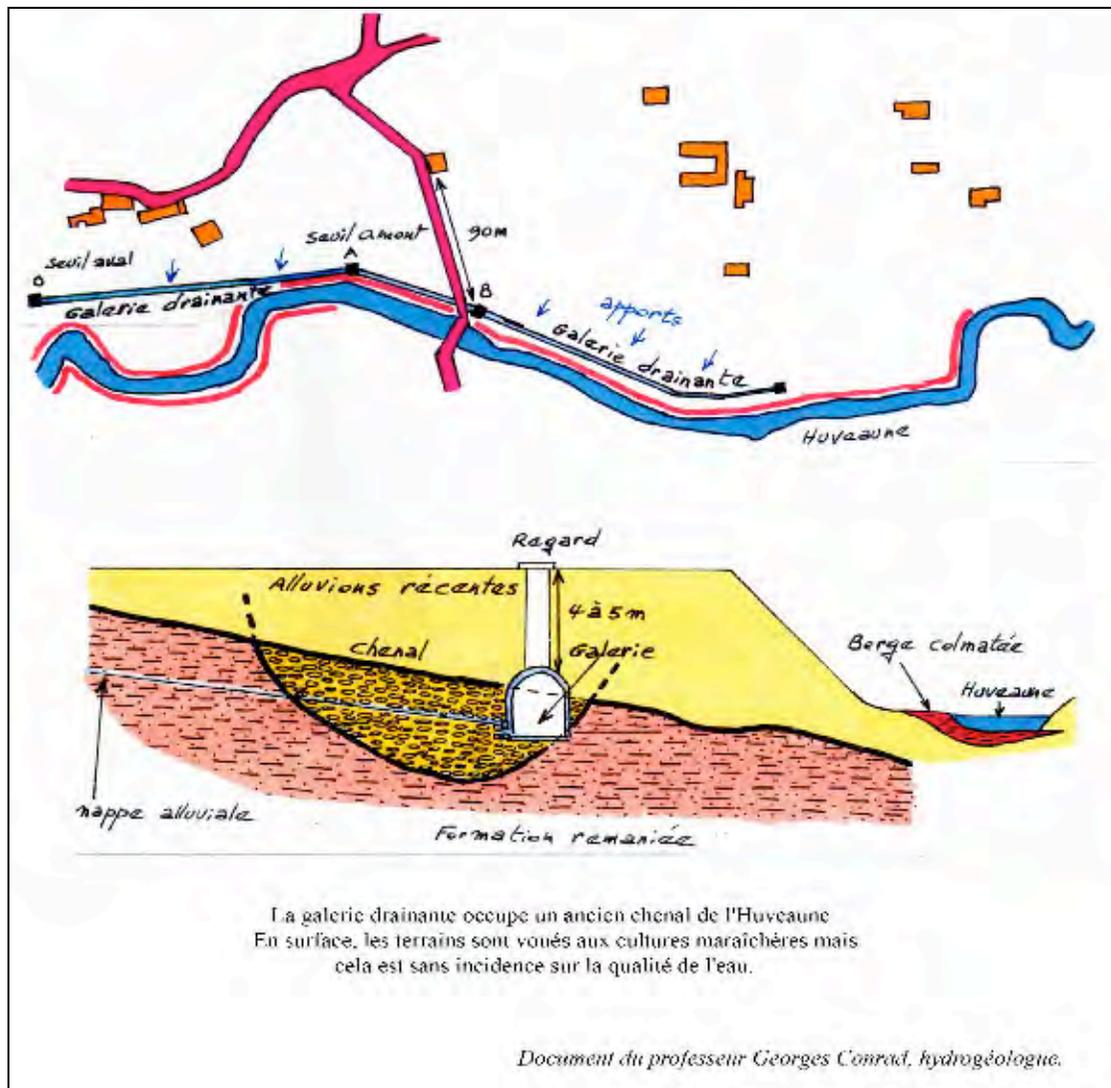
*Documentation Raymond Rocchia.*



Une portion de la galerie drainante



*Barrage de la galerie drainante et départ des deux conduites.*



Grillage du périmètre de protection de la galerie drainante, portion aval, sous le château de Saint-Pierre.

Pendant plus d'un siècle, le système mis en place au début du XVIIIème, va fonctionner tant bien que mal, fournissant correctement de l'eau à la population.

La communauté va remédier aux pertes occasionnées par le trop plein des bassins en installant des *coups perdus* pour récupérer l'eau.

En 1766, des travaux importants sur les fontaines du *Grand chemin* (traversée d'Auriol) sont entrepris avec l'approbation de l'Intendant de Provence Latour. On installe de nombreuses *servy* pour récupérer l'eau.

*Ainsi, pour la fuite des eaux de la fontaine de la maison de ville, il sera fait une servy au dehors du bassin où dégorgeront les eaux pour entrer ensuite dans la conduite en bourneaux...*

Les installations du captage, comme les fontaines en place, subissent des réparations et des aménagements, ce qui n'est pas sans causer des dommages chez les riverains.

Le 22 octobre 1774, la communauté règle à *Louis Bertrand* la somme de quinze livres huit sols pour le montant de quatorze journées qu'il a fait avec d'autres journaliers au creusement de la terre de la conduite des fontaines publiques...

Le 27 mars 1777, la Communauté doit payer à Antoine Reynaud... la somme de 21 livres pour le dommage qui lui a été causé dans la terre qu'il exploite au quartier de *St Pierre*, appartenant au seigneur du lieu, à l'occasion de la réparation de la conduite des fontaines...

Au cours du XIXème siècle l'insuffisance du réseau d'adduction se manifeste, en particulier à l'occasion des fortes sécheresses qui sévissent certaines années.

Une première alerte a lieu au mois d'août 1862 : plus aucune fontaine ne coule ! La situation devient catastrophique. La mortalité s'accroît, notamment la mortalité infantile.

On envisage alors comme urgent de refaire une partie des canalisations. Dans les années qui suivent, la situation s'améliorant quelque peu, les travaux sont reportés.

Mais il faut voir la réalité en face : l'abaissement du niveau des venues d'eau de Saint-Pierre et le mauvais état du réseau de canalisations sont bien à l'origine des problèmes importants rencontrés.

## **Les importants travaux de remise en état des années 1860 (Second Empire).**

Dès 1862, le maire François Baux, s'adressant aux conseillers municipaux, reconnaît que le coût des travaux est énorme et qu'il a toujours dissuadé ses prédécesseurs face aux revenus limités de la commune.

Le bout du tunnel se présente enfin lorsque le Sénateur Préfet des Bouches du Rhône propose une allocation importante à condition qu'un projet précis des travaux à réaliser soit fourni.

Ce projet est établi cette année-là par M. Payan, conducteur des Ponts et Chaussées, qui prévoit une refonte complète du réseau. Il faut commencer par *créer un nouveau point de départ en s'enfonçant au cœur même des sources, au point où, pendant les plus grandes sécheresses, l'eau surgit toujours, intarissable et abondante. Il sera nécessaire de surbaisser de 1,20 m la galerie souterraine de collecte des eaux sur toute sa longueur...\** ... Marcel Guigou- Auriol Information n°57.

Ci-après, on trouvera des extraits du devis estimatif dressé le 20 août 1868 pour les travaux d'amélioration des conduites des eaux alimentaires des fontaines publiques d'Auriol- 3N1-



# Commune d'Auriol

Desis et Detail Estimatif Des ouvrages à exécuter  
pour l'amélioration Des conduites Des Eaux alimen-  
-taires Des fontaines publiques De la Ville.

## Chapitre 1<sup>er</sup>

### Motifs Du projet.

La ville d'Auriol est actuellement alimentée  
par des sources d'une certaine importance, qui  
se trouvent situées vers le nord-Est de la ville, dans  
la vallée de l'Hubcaume et tout au près de cette  
rivière.

La distance qui sépare ces sources de la  
ville est de quinze cents mètres environ, et c'est  
au moyen de galeries et conduites souterraines qu'  
elles sont amenées à Auriol.



Malgré le mauvais état d'une grande  
partie de ces galeries et tubes conducteurs, qui  
courent parallèlement à la rivière d'Hubcaume  
en contre haut de son lit; Comme aussi ~~l'ab-~~  
-sence des Eaux dans les temps de sécheresse

30/1 1908





fontaines à établir dans les bas quartiers de la ville.

Les travaux à exécuter dans ces deux sections étant détaillés dans les chapitres suivants, nous n'entrerons pas, à leur sujet, dans de plus longs développements; nous nous contentant de dire, que les réparations à faire présentent un très grand caractère d'urgence. Car la ville d'aujourd'hui devrait presque tous les écus pour, respectivement à son état.

Nous observons aussi que pour servir à l'alimentation de la ville pendant le cours de l'exécution des travaux, l'administration locale, devrait faire établir dans divers quartiers deux ou trois puits afin que la population n'ait pas à souffrir d'un manque d'eau complet.



### Chapitre 11

#### Indications Générales

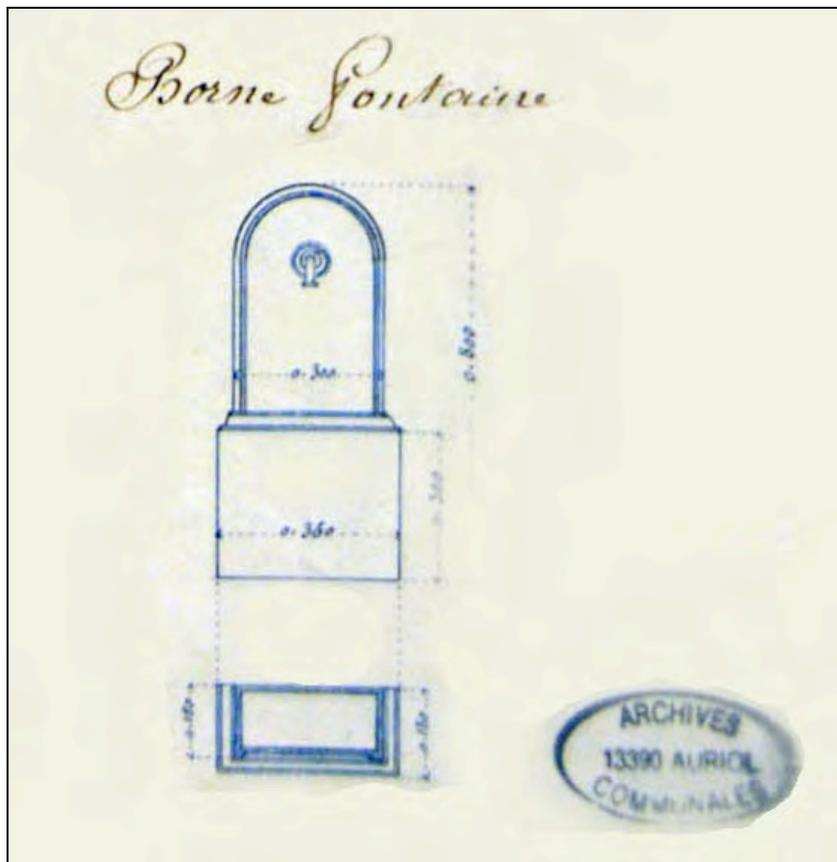
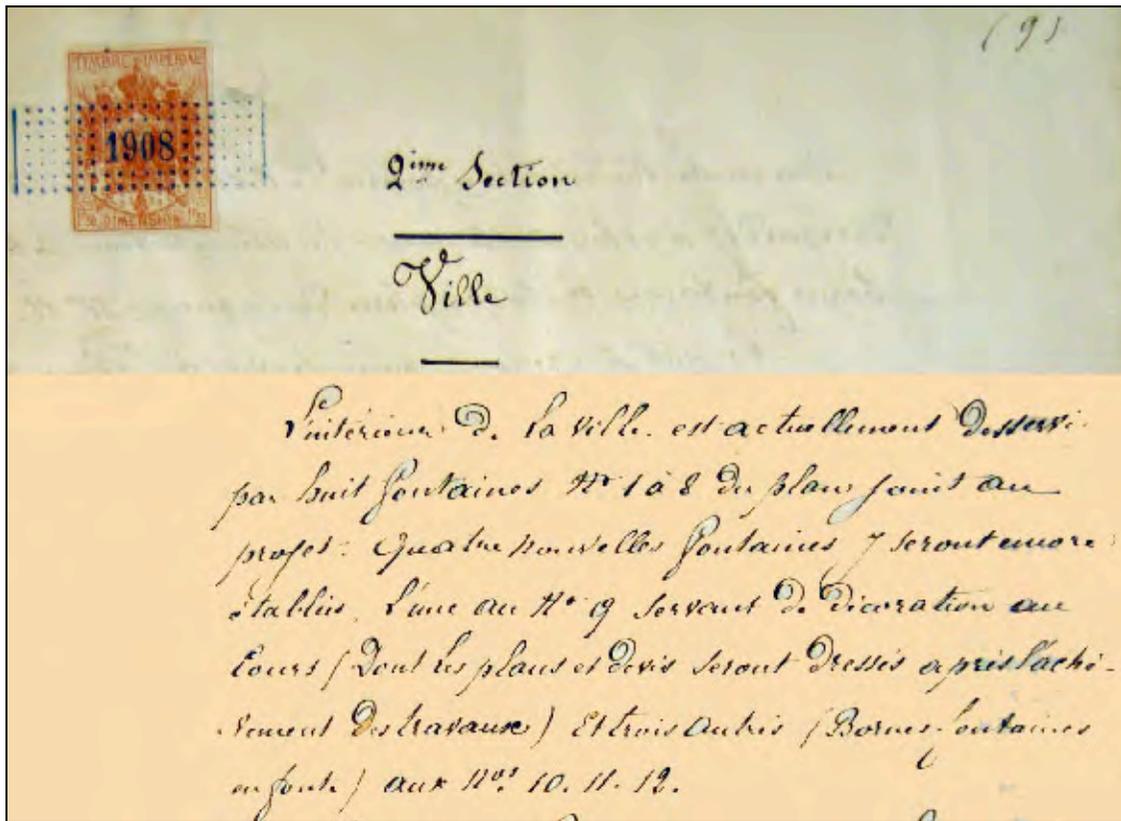
##### 1<sup>ère</sup> Section

Quartiers Du clos et Paradis.

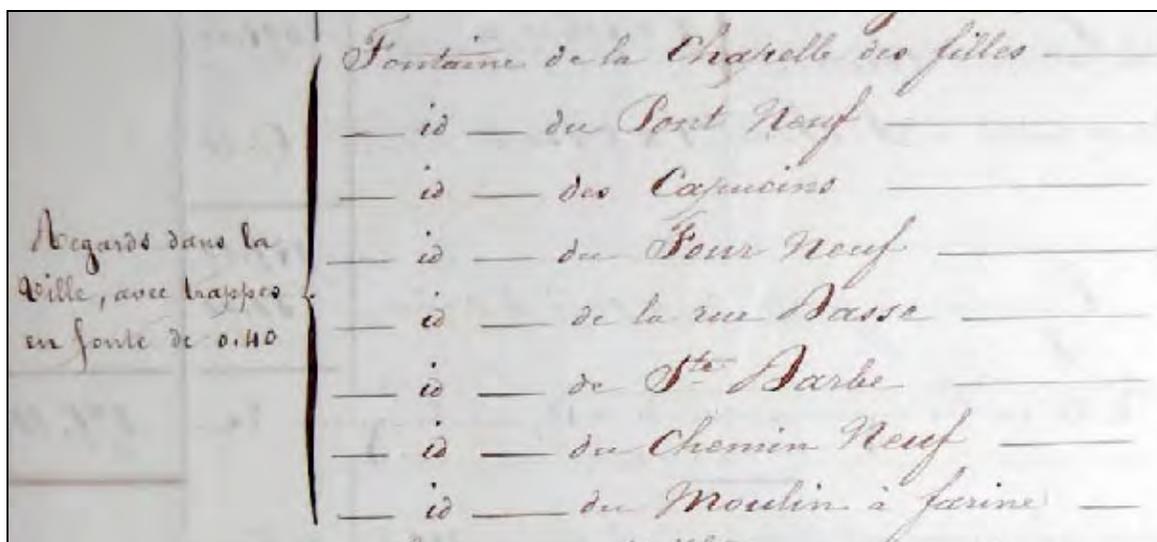
Une partie de la galerie souterraine, servant actuellement de passage de circulation, sera démolie à partir du point de Paradis jusqu'à 20 mètres en avant. Une nouvelle galerie de deux mètres de largeur dont l'origine sera établie en contre bas de Mureaux, sera construite sur ce point conformément au projet en long.

Deux petites galeries de 5 à 6 mètres de longueur à bords droits, seront construites vers le nord et vers le sud pour recueillir dans leur cours diverses sources qui se trouvent sur ce point.





Modèle des bornes-fontaines en fonte envisagées en 1868.  
3N1.



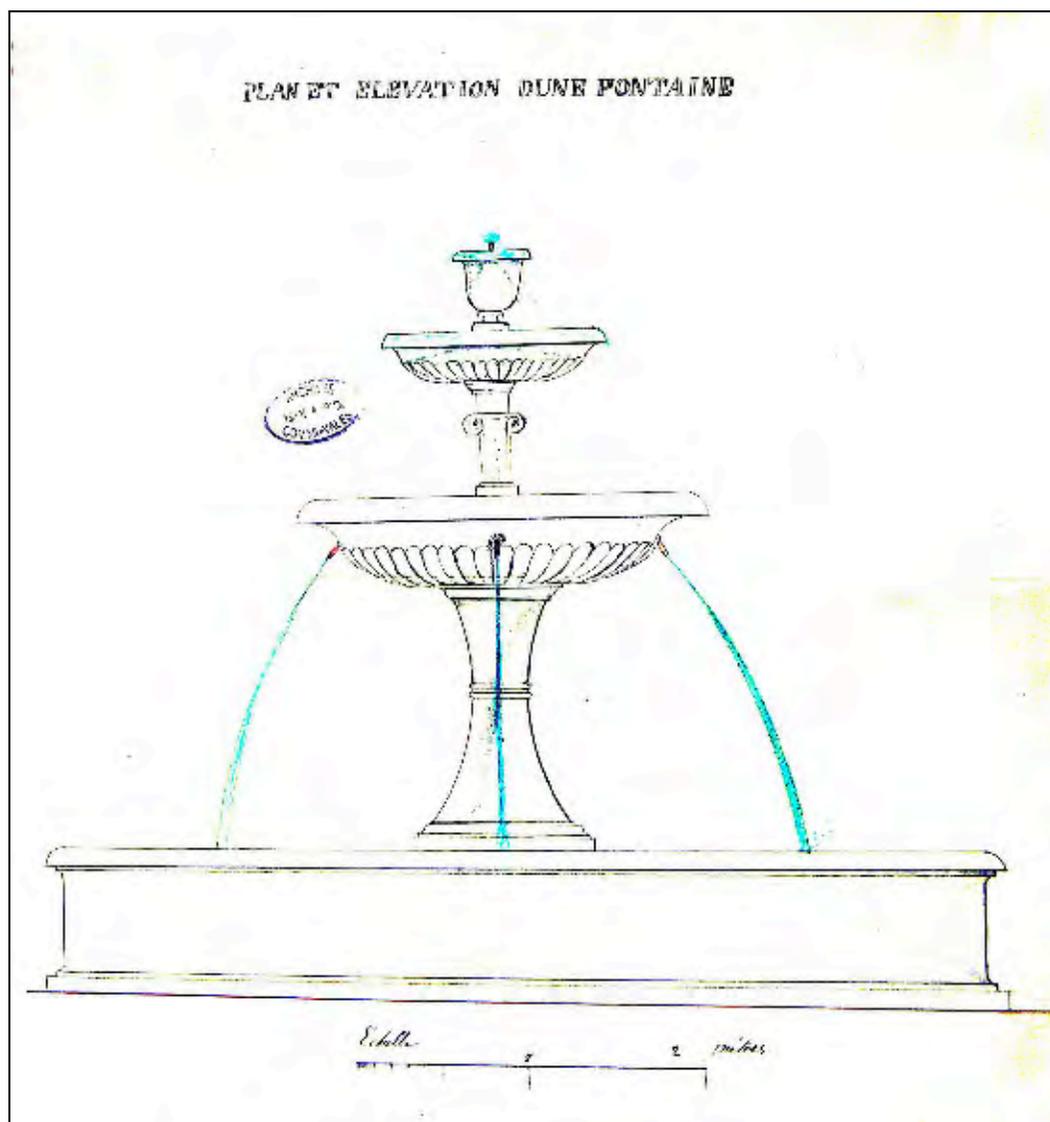
Cet important devis nous montre que quatre nouvelles fontaines sont citées à l'occasion de ces travaux :

- la fontaine de la **Chapelle des filles** située dans la rue du Pont (rue Marius Pascau). Cette fontaine n'occupait pas la place de la fontaine actuelle, mais était située à peu de distance.
- la fontaine des **Capucins**, aujourd'hui disparue était située contre la Chapelle des Capucins, détruite au cours du XXème siècle (voir ci-après).
- la fontaine de la **rue Basse** était placée, semble-t-il, sur la Grand-Rue au départ de la rue Basse Elle a été remplacée par la fontaine actuelle..
- la fontaine de la **place du Pont** appelé sur les documents *fontaine du Pont Neuf* était située à l'entrée de la place.

A propos de cette dernière fontaine, dans l'exposé des travaux à réaliser, un détail apparaît qui aurait pu changer l'apparence d'Auriol. On peut lire en effet page 14 :

*L'intérieur de la ville est actuellement desservi par huit fontaines, n° 1 à 8 du plan joint au projet. Quatre nouvelles fontaines y seront encore établies, l'une au n° 9 servant de décoration au Cours (dont les plans et le devis seront dressés après l'achèvement des travaux) et trois autres (bornes-fontaines en fonte) aux numéros 10, 11, 12. -3n1-*

Le n°9 en question est placé à l'extrémité du cours, côté Est. Dans la liasse où se trouvent ces renseignements, on trouve le dessin ci-après.



-3N1-

L'échelle du document montre que cette fontaine aurait eu **6 mètres de diamètre** et **quatre mètres 50 de hauteur**.

Faisons un rêve et imaginons, à l'extrémité du Cours, face à la mairie actuelle, cette fontaine monumentale à la place indiquée sur les documents : le visage d'Auriol en eut été transformé!

Le présent devis s'élève à la somme de  
Écarté quatre mille trois cent quarante cinq francs.  
Dressé par l'agent voyer cantonal, soussigné.

Procuraire le 30 Mai 1868.

*Ambaud*

Vu et approuvé

Marseille, le 20 Août 1868.

M. Le Préfet des Bouches-du-Rhône

Le Secrétaire général, délégué

*Baron*



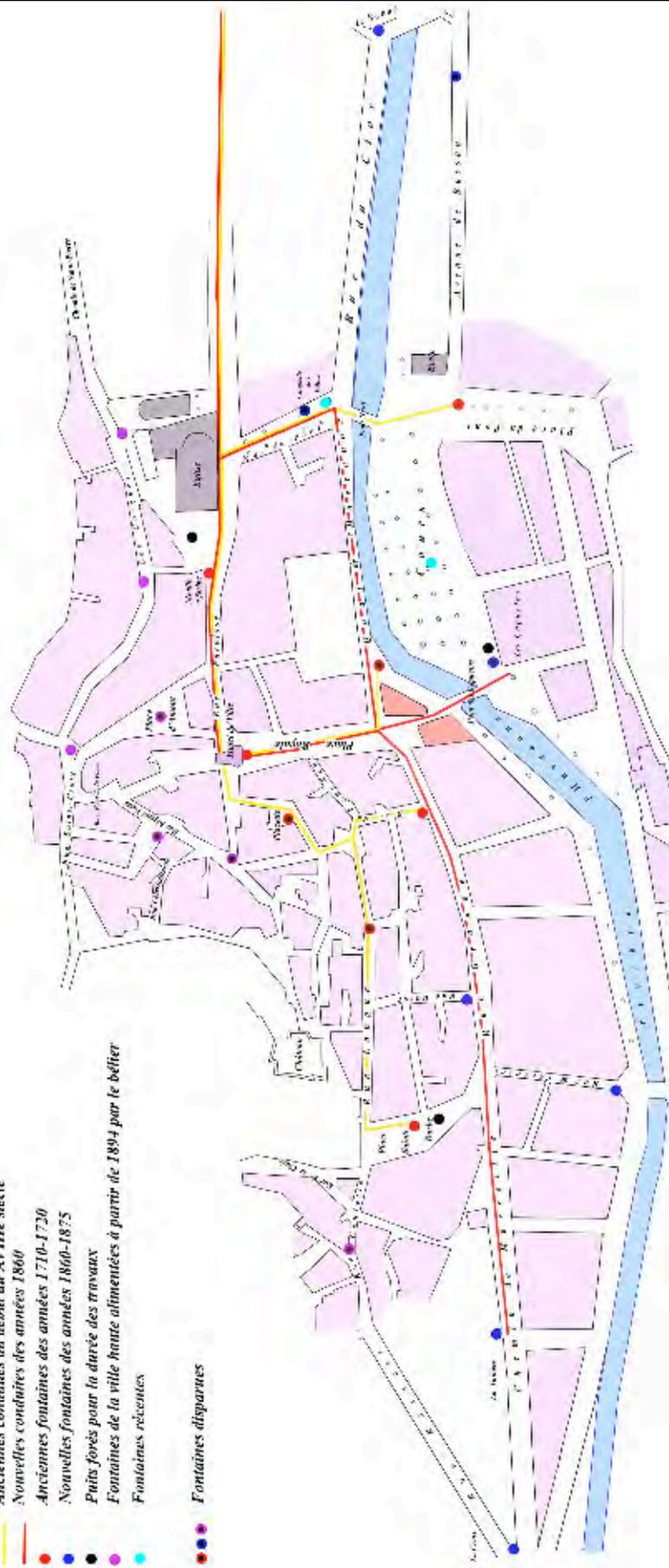
Lu par le receveur le 10 Octobre 1868  
C. B. au sous-préfet, Préfet chargé  
2.20

*Uyrien*



Plan de 1868, au moment des travaux de reconstruction des conduites d'Auriol.

- Anciennes conduites du début du XVIIIe siècle
- Nouvelles conduites des années 1860
- Anciennes fontaines des années 1710-1720
- Nouvelles fontaines des années 1860-1875
- Puits forés pour la durée des travaux
- Fontaines de la ville haute alimentées à partir de 1894 par le biefier
- Fontaines récentes
- Fontaines disparues



## La distribution de l'eau à Auriol à partir de 1871 (fin du Second Empire, début de la troisième République).

Il faudra quatre ans pour réaliser ces importants travaux. Leur exécution va perturber l'alimentation en eau des Auriolais à la suite des nombreuses coupures qu'ils vont entraîner. Trois puits seront forés pour subvenir à cette alimentation, l'un près de l'église, un autre près de la chapelle des Capucins, le troisième sur la place de Ste-Barbe. On a renoncé à un quatrième sur la place d'Amont à cause de la nature gypseuse du sous-sol.

**Le procès verbal de réception définitive est signé le 16 mars 1871.**

Ces travaux vont ouvrir la voie à une petite révolution : la distribution de l'eau aux particuliers !

En août 1869, l'idée de concessions au bénéfice des ménages est émise.-1D1/10-

Deux ans plus tard, une délibération du 13 août 1871 (1D1/11) présente un **règlement pour la distribution des eaux**, accompagné d'une tarification.

Le maire expose que *la commune d'Auriol vient de faire une dépense considérable pour la reconstruction des aqueducs et fontaines publiques. Cette réparation a produit une quantité d'eau suffisante, non seulement pour alimenter les fontaines existantes ainsi que les nouvelles fontaines bornes mais encore pour pouvoir en disposer pour des concessions à des particuliers pour leur ménage moyennant une redevance qui fournirait à la Commune un revenu dont elle a besoin.*

L'alimentation en eau d'Auriol fait un bond en avant !

Le procès verbal prévoit qu'*une commission soit... chargée d'établir un règlement et tarif pour la distribution des eaux à concéder provenant tant des nouvelles conduites que des eaux des surverses des bassins du jet d'eau et des autres fontaines dont la concession avait depuis longtemps été faite en faveur de divers particuliers à titre gratuit...*

Le règlement précise que *les eaux provenant des sources communales de Saint-Pierre seront concédées dans la ville d'Auriol et ses abords pour une durée de 25 années... Toutes les concessions devront expirer le 31 août 1896... Les eaux potables seront concédées moyennant une redevance de 50 francs...*

*Les eaux de surverse des fontaines...seront prises à la partie supérieure des bassins et livrées au commissionnaire à la base des fontaines.*

*Ce règlement est soumis à l'approbation du Préfet à cette date du 13 août 1871.*

Cependant, peu d'Auriolais demandent à bénéficier de cette eau à domicile compte tenu de la dépense à engager. Les plus aisés vont obtenir rapidement des concessions.

A titre d'exemple, on trouvera ci-après, un accord en 1877 d'une concession d'eau potable en faveur des sieurs Dauphin qui possèdent un hôtel-restaurant sur le Chemin Neuf (Avenue Ravel Thimothée).



Concession d'eau potable  
en faveur  
des Sieurs Dauphin frères

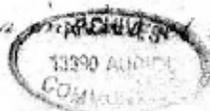
L'an mil huit cent soixante dix sept

Nous Polydore Barges adjoint remplissant en absence  
du Maire, les fonctions de Maire de la Ville d'Auriol.

- " Agissant pour et au nom de la dite ville
- " en vertu de la délibération du Conseil municipal
- " d'Auriol en date du seize août mil huit cent soixante
- " onze, approuvée par M. le Préfet des Bouches du
- " Rhône le vingt huit novembre de la dite année,
- " Délibération qui a établi les conditions auxquelles la
- " Concession des eaux de la ville proviennent des sources
- " de Saint Pierre seraient consenties aux habitants d'Auriol
- " et de laquelle lecture a été donnée aux Concessionnaires
- " ci dessus désignés, lesquels ont déclaré parfaitement
- " connaître le règlement de distribution et tarif contenu
- " dans la susdite Délibération promettant de l'observer
- " et exécuter dans tout son contenu.

Ont donc concédé pour en jouir jusqu'au trente  
un août mil huit cent quatre vingt seize,

aux Sieurs Gustave Dauphin et Paul  
Simon Dauphin frères, Marchands d'Hotel, domiciliés à  
Auriol y demeurant rue Chemin Neuf, à ce présents et  
acceptans et agissant pour et au nom de la Commune



3N1

## L'eau potable pour les hauts quartiers d'Auriol (fin du XIX<sup>ème</sup> siècle).

L'adduction réalisée au XVIII<sup>ème</sup>, siècle utilisant la gravité, ne concerne que les bas quartiers d'Auriol, au-dessous d'une ligne passant par la rue Paroisse, la Placette et la rue Etroite (rue Longue), quartiers les plus peuplés. La reconstruction des années 1860 ne rajoute des fontaines que dans ces mêmes quartiers.

De ce fait, la place d'Amont (Paty d'Amoun), les rues des Remparts, de Sainte-Croix, des Gorgues, de l'Hôpital Vieux, du Four de la Place, Côte Gaillarde,... restent privées d'eau. Les habitants de ces quartiers doivent aller s'en procurer aux fontaines les plus proches et gravir de fortes pentes avec leurs seaux pleins. Il faut ajouter *que trois de nos fontaines, celles qui sont situées au centre de notre ville, sont condamnées en temps de sécheresse à ne plus donner une goutte d'eau à cause de leur élévation. Ce sont celles de l'Hôtel de Ville, de la rue Paroisse et de la Placette...*

On songe à creuser un puits sur la place d'Amont. Mais, comme en 1871, on constate que *le terrain foré est en grande partie composé de gypse et que l'eau est impropre à une bonne consommation*. Par ailleurs, des recherches de sources sur le versant sont abandonnées compte tenu de leur faible débit.

C'est alors que l'idée d'un bélier hydraulique se présente dans l'esprit de certains.

En mai 1892, Ravel Thimothée, conseiller municipal, *propose au Conseil l'établissement d'un bélier hydraulique dans le but de faire arriver l'eau des fontaines publiques jusqu'au niveau des quartiers supérieurs de la ville*. Il obtient l'adhésion unanime du Conseil -101/13-

L'année suivante, il renouvelle cette proposition en précisant qu'il *s'est rendu dans la commune de Mimet pour s'assurer du fonctionnement du bélier hydraulique à soupape tractionnaire établi dans cette commune ; ...nous avons constaté la possibilité de l'exécution d'un pareil projet à Auriol*.

Il note que *depuis le point appelé le citernon, petit récipient construit derrière la mairie, jusqu'aux canons de la fontaine de la rue du four neuf, il y a une différence de niveau de 3m70... qui peut permettre la réalisation du projet...*

Le 19 février 1894, le Conseil annonce la transmission du dossier au Préfet et l'envoi d'un litre d'eau à la commission d'hygiène pour analyse.

Le 7 juin, Lucien Bergeron, d'Aix, est déclaré adjudicataire des travaux et le 8 juin, le projet est approuvé par le Préfet.

Le 14 juin, Louis Laget, propriétaire promet de céder une citerne de 30 mètres cubes pour servir de bassin de distribution (voir ci-après).

Le Conseil Général alloue une subvention de 2 500 F.

On décide de remplacer les tuyaux projetés en poterie par des tuyaux en fonte. Les travaux commencent rapidement et, le 24 septembre, le Préfet est informé de leur achèvement. Lucien Bergeron reçoit 4 200 F. -3N1-

— La Commune d'Auriol aura le Droit d'Établir Dans l'Heure Dominant accis a la Dit l'Étème Une Canalisation Destinée a y amener l'eau potable Devant servir a l'alimentation Des quartiers Supérieurs De la Ville.

— Monsieur Leyet Donne De plus a la Commune d'Auriol, le Droit de pénétrer aux bords De cette Étème & d'y faire En susseiller la Construction ou y faire les réparations Nécessaires

Les Hauts quartiers seront dotés de six fontaines dans les lieux suivants : place d'Amont, rue Sainte-Croix, rue des Gorgues (deux fontaines), rue Hôpital-Vieux, rue Salomon. Les quatre dernières sont des bornes-fontaines métalliques. Celles de l'Hôpital-Vieux et de la rue Salomon ont aujourd'hui disparu.

Le bélier a fait résonner sa grosse caisse jusqu'après la Libération. Ses « coups » ont longtemps incommodé les habitants du quartier et même des rues plus éloignées, mais c'était le prix à payer pour avoir près de chez soi cette eau indispensable.

Le silence revint lorsque la ville se dota du maillage (structure en réseau) entre les divers châteaux d'eau et les bassins d'équilibre.



Une vue de la place d'Amont avec sa fontaine, vers 1910



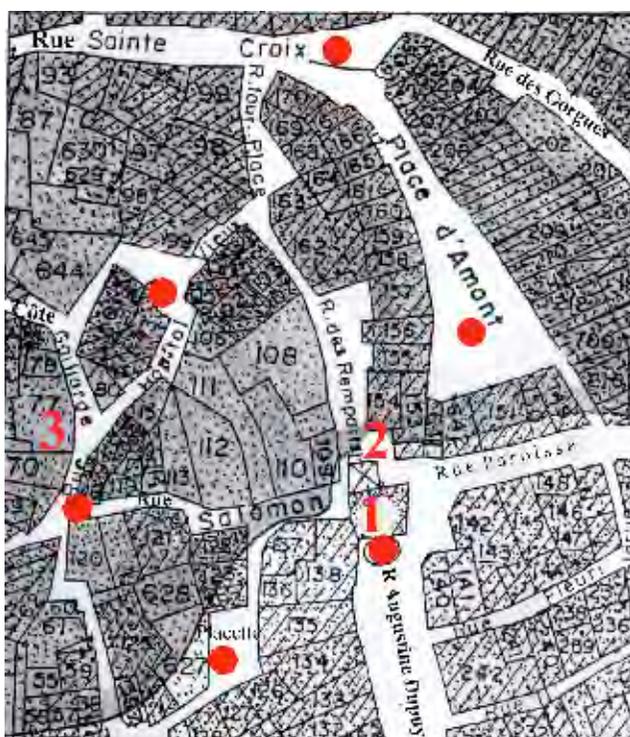
La fontaine de la rue Sainte-Croix.



Ci-dessus, la place d'amont vers 1950.



Une borne-fontaine de la rue des Gorgues



Sur cet extrait du plan cadastral, on repère les emplacements suivants : en **1** le **bélie** dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville, en **2** le **citernon** derrière la Tour de l'Horloge, en **3** la citerne Laget rue Côte Gaillarde, - cercles rouges, 2 des anciennes fontaines : Hôtel de Ville et Placette, 3 des nouvelles fontaines : Place d'Amont, rue de l'Hôpital Vieux, rue Salomon. Parcelles sombres : hauts quartiers alimentés par le bélier.

*Le bélier occupait tout le centre de la pièce située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, côté prison, très exactement sous le secrétariat. C'était une machine assez imposante et d'un réglage minutieux... On entendait bien son battement régulier ; parfois il battait « à vide » et nous comprenions alors qu'il « perdait les pédales » comme on disait. Il fallait avertir Sylvain Maurin, dit « Labri », conseiller municipal et conducteur attiré du bélier qui connaissait parfaitement le mécanisme. Pendant ses absences c'était fâcheux car « Labri » gardait jalousement le secret de ses mises au point ! Marcel Guigou – Auriol Information n° 58-*

## ***La situation de nos jours.***

Lorsqu'on parcourt le village et qu'on recherche les fontaines qui sont indiquées sur le plan de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on constate qu'on retrouve un grand nombre d'entre elles mais que certaines ont disparu.

De plus on est surpris de constater que l'eau ne coule pas aujourd'hui de façon continue. Certains jours les fontaines jaillissent, d'autres jours elles paraissent taries.

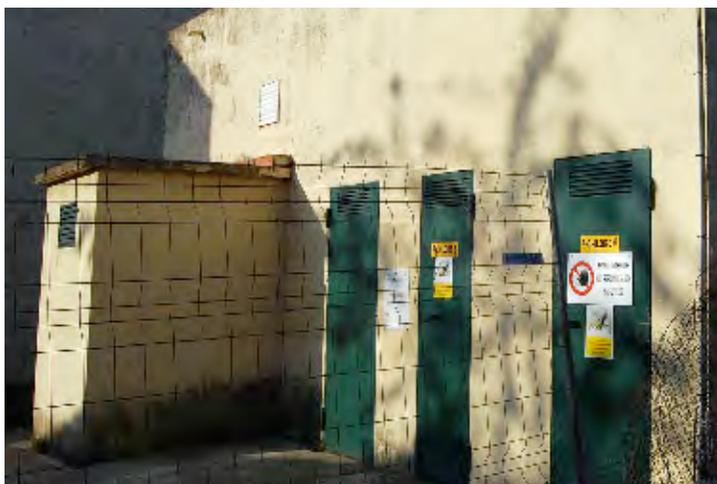
Pour comprendre cela il faut connaître comment se fait la distribution de l'eau à Auriol en 2012.

La ressource en eau de la ville d'Auriol a trois origines :

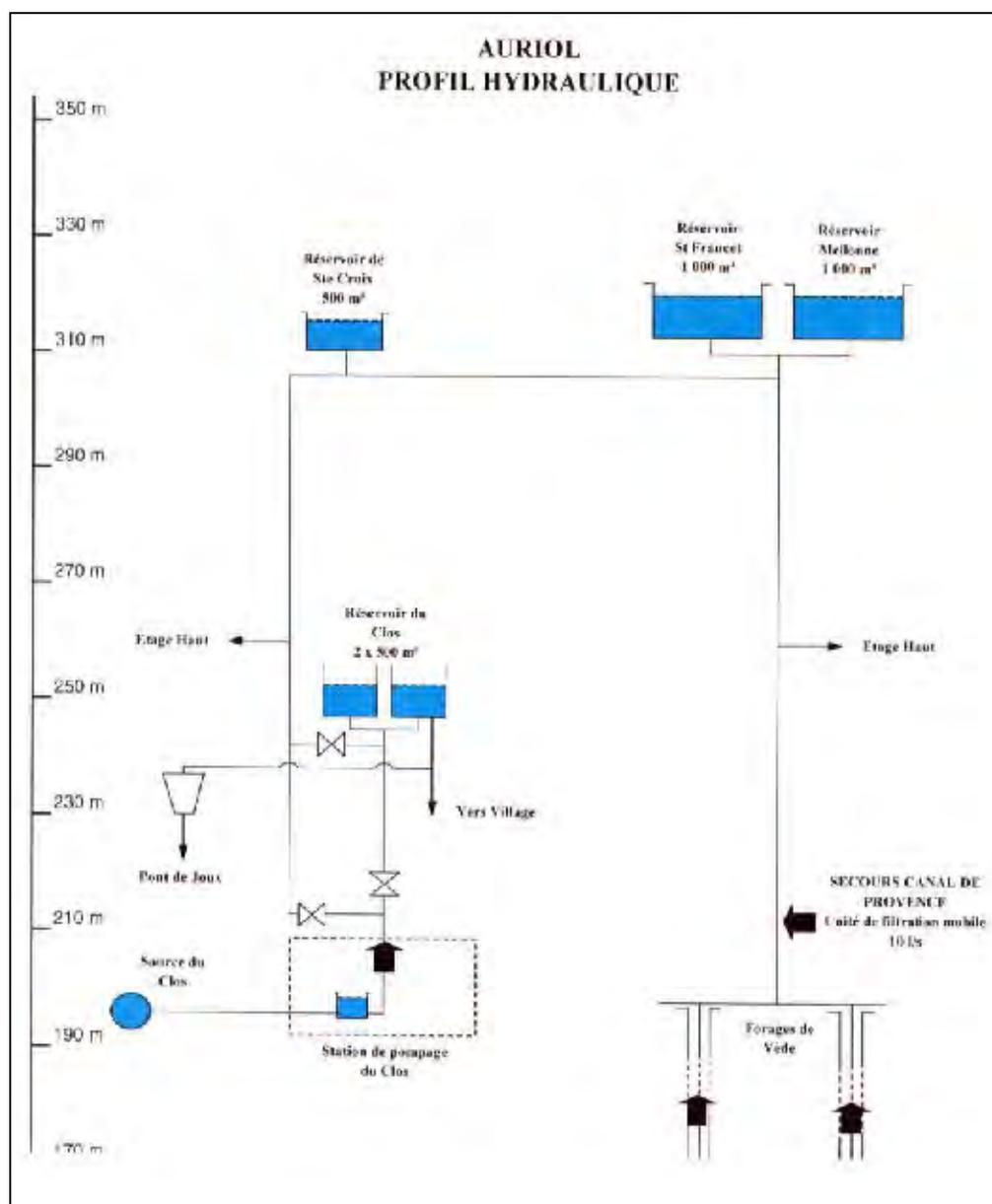
- la « source » du Clos à St Pierre, dont nous avons vu que c'est le captage le plus ancien ; elle représente de 30 à 50% de l'eau consommée,
- les deux forages de Vède, implantés depuis 1977, qui en fournissent de 40 à 47%,
- l'eau de la Société du Canal de Provence, fournie en appoint dans les cas de pénuries dues par exemple à de longues périodes de sécheresse.

L'eau de la source du Clos remplit un réservoir situé près de la rue de la Cave et du départ du chemin du Clos. L'eau y est traitée au chlore et une pompe l'envoie vers les réservoirs de Sainte-Croix, de Saint-Francet et de la Mellone.

L'eau des forages de Vède est traitée sur place et envoyée dans ces mêmes réservoirs. Cette eau, très dure, est mélangée à de l'eau du canal de Provence, ce qui permet de l'adoucir un peu. Lorsque le bassin du Clos est rempli, un déversoir laisse partir l'excédent dans le réseau des fontaines qui reçoivent alors de l'eau non traitée. C'est pourquoi il est indiqué « eau non potable » sur la totalité des fontaines qui ne coulent donc que lorsque le réservoir du Clos est rempli.



Les photos donnent un aperçu de la station de pompage et de traitement de l'eau qui arrive de la Source du Clos. Le pompage expédie l'eau dans les réservoirs de Sainte-Croix, comme le montre le schéma ci-après.



## Les principales fontaines d'Auriol : naissance, histoire et anecdotes

On trouvera ci-après une étude des fontaines les plus remarquables signalées dans cet ouvrage. Ces édifices ont chacun leur histoire. Celle-ci n'est connue que grâce aux archives et les péripéties relatées se perdent un peu dans les trois siècles qui précèdent. Les documents concernant certaines d'entre elles sont rares. Pour la période récente, les images étant plus nombreuses, nous avons jugé intéressant d'illustrer les propos par des cartes postales et des photographies.

**La fontaine de la rue Paroisse. Fontaine des Jumelles.  
Fontaine du moulin à farine.**

C'est la première fontaine installée dans les années 1710 sur le trajet des conduites en provenance des captages du quartier de Saint-Pierre.

Dans son descriptif des *travaux de tout ce que faut faire pour la conduite de l'eau de Saint-Pierre*, JB Féraud dit qu'il sera fait une fontaine au devant de l'église avec un montant de hauteur de 6 pans depuis le rez-de-chaussée avec deux canons d'eau et le bassin au devant.

On n'a pas d'informations sur la construction de la fontaine de la rue Paroisse, si ce n'est qu'en 1784 ont été posées les deux têtes de femmes dans lesquelles passent les canons.

La fontaine est adossée au moulin à farine communal qui recevait par la rue des Gorgues l'eau du *grand vallat* en provenance de Moulin-de-Redon.



La fontaine de la rue Paroisse, adossée au moulin à farine communal.  
Extrait d'une carte postale des années 1950.

Les têtes des deux jumelles,  
mises en place en 1784.

*Pour fournitures faite en mars 1784,  
la communauté règle 12 livres pour deux têtes de  
marbre pour la fontaine de la Paroisse et 10 livres pour  
deux canons en fonte pour la dite fontaine.-cc393-  
L'année suivante, elle règle 14 livres dix sols au  
nommé « la Liberté » tailleur de pierres pour travail  
qu'il a fait à la fontaine du moulin à farine...-cc393-*



La fontaine est aujourd'hui  
adossée à la maison sociale



Sur la gauche du bassin, on voit le déversoir  
(coup perdu) qui récupère le trop-plein  
qu'on appelle en Provence la surverse.

Cette photographie du journal  
Le Provençal montre un Auriolais  
faisant boire son cheval à la fontaine  
des Jumelles.



## La fontaine de l'Hôtel de Ville ou du Paty d'Abas (fontaine Rambot)

Rappelons qu'en 1715, une fontaine est prévue et décrite sur la place d'embas par le sieur Féraud dans son projet d'alimentation en eau de la ville d'Auriol.

C'est en 1726-1727 que le sieur Rambot, sculpteur de la ville d'Aix, exécute la décoration de la fontaine de la place du Paty d'Abas -cc 336-

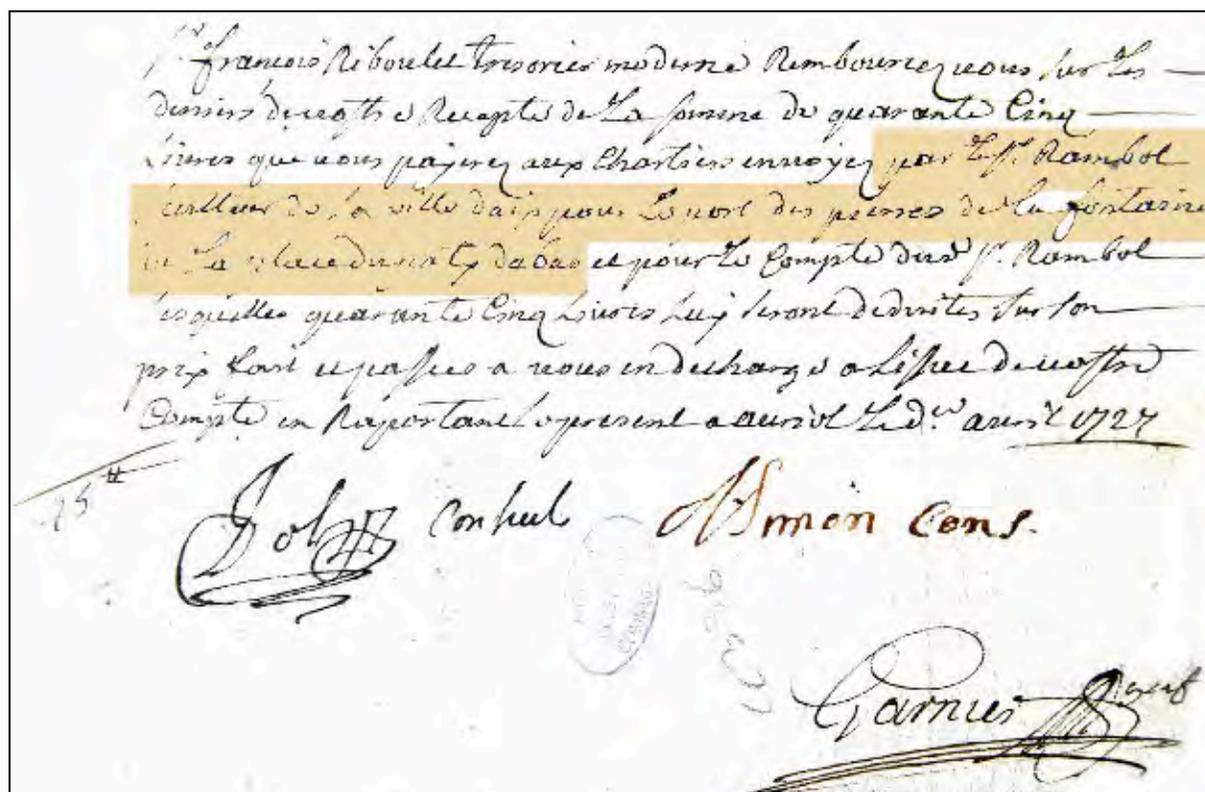
Le 15 septembre 1726, la fontaine est citée pour des travaux -BB13-

Le 28 décembre 1726 : la communauté paie au sieur Rambot 12 livres pour le plan et le devis de la fontaine du Paty d'Abas.

Le 30 janvier 1727, le sieur Rambot établit un reçu de 75 livres à compte de l'ouvrage de la fontaine...en conformité du dessin que j'avais fait et signé sur le cahier où on a mis l'empreinte des armes du dit lieu, qui a un auriol (loriot) pour placer le dit ouvrage à la place de la porte qui est présentement à la loge du dit lieu, en conformité des articles signés par moi dont j'ai fait la présente à Aix ce trente janvier mille sept cent vingt sept- Rambot-cc 336-

Le sieur Rambot de la Communauté d'Auriol  
Et des meins duff. Mille septante cinq livres  
à compte de l'ouvrage de la fontaine ou  
de felle. En conformité de de ceint que  
je me j'ai et signé sur de l'ouvrage ou  
na mis l'empreinte de armes du dit lieu  
pour placer le dit ouvrage à la place de la porte qui est  
présentement à la loge du dit lieu. En  
conformité des articles signés par moi  
dont j'ai fait la présente à Aix ce trente  
janvier mille sept cent vingt sept —  
Rambot

Le 25 avril 1727 sont votées 42 livres d'avances qu'exigeait le même Rambot, pour **terminer les sculptures de la fontaine du Paty d'Abas**, bien qu'il eût déjà touché 75 livres d'acompte sur le prix convenu de 159 livres – BB13 F°162-



Le 20 juin 1727, un avis signale que Rambot **a presque terminé** » la fontaine du Paty d'Abas. Le conseil lui demande le devis et le dessin d'une autre fontaine pour la place Sainte-Barbe- BB13 F° 170-

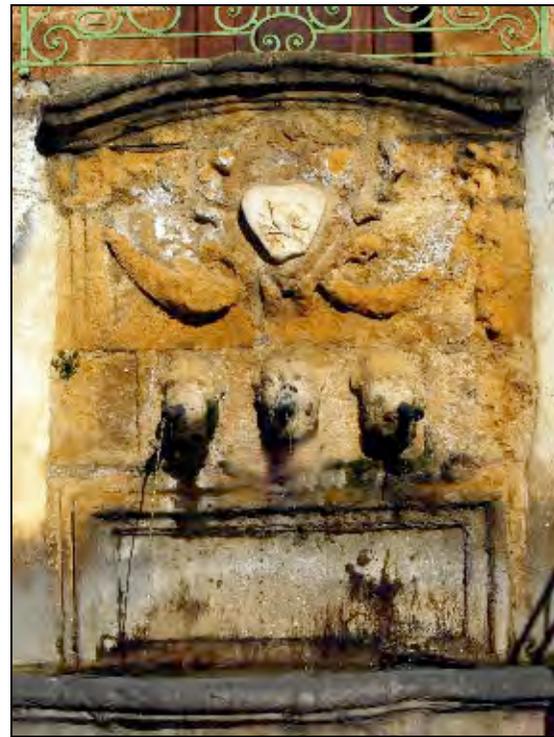
Le déversoir de la fontaine de l'Hôtel de Ville a souvent posé des problèmes.

Ainsi, le sieur Pierre Laget, bourgeois du lieu adresse au Juge d'Auriol, le 28 juin 1727, une réclamation : **...il possède dans l'enclos de ces lieux, à la place appelée le paty dabas au dessus de laquelle rejaillit la fontaine appartenant à la communauté de ces lieux qui depuis moult longtemps a abandonné la conduite de l'eau en sorte qu'elle passe confusément tant au milieu du grand chemin que tout contre des maisons aux caves desquelles ses eaux causent des dommages très considérables** et notamment au sujet qu'ayant vu sa cave toute remplie de ses eaux avait prié les sieurs consuls de faire cesser le dommage et de conduire les eaux à ne rejaillir dans la cave, mais, **comme toutes n'aboutirent en rien il fut obligé de leur signifier... de nouveaux dommages considérables de sa maison pénétrant les murailles maîtresses qu'elles sont en danger de le pourrir par la quantité de l'eau qui s'y trouve.**

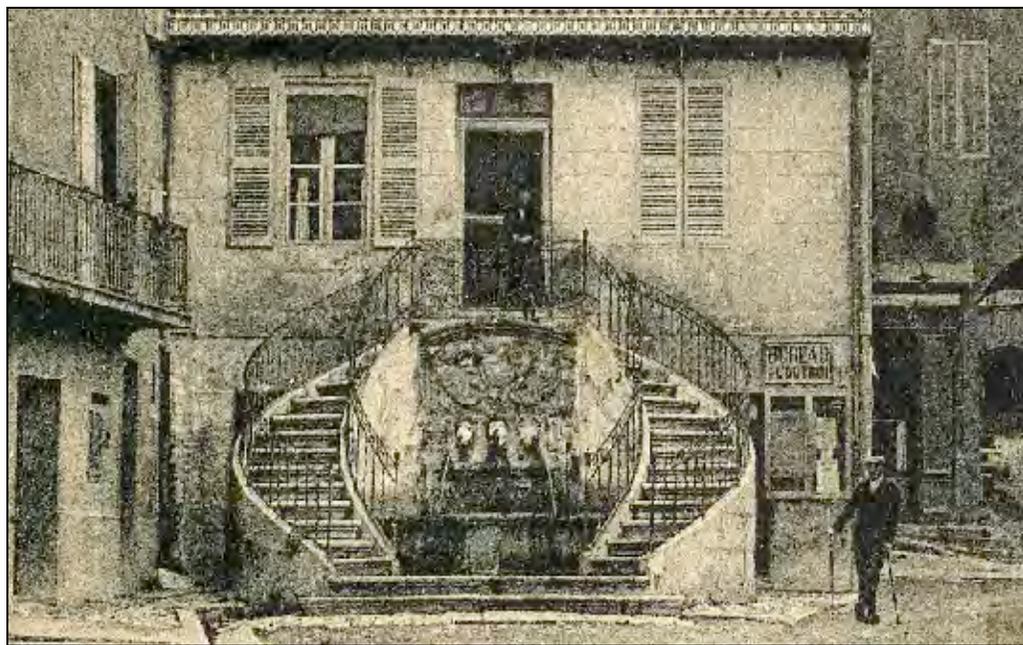
Le 30 décembre 1732, le trésorier de la Communauté règle à Jean Villecroze la somme de 13 livres 6 sols pour 27 livres de fer employées...pour le bassin de la fontaine de la place, 4 livres pour les plaques de fer mises au dit bassin et 24 sols pour du plomb à retenir les plaques et barres de fer...-CC 341-



Les rampes en fer forgé ont été ajoutées autour de la fontaine en 1814.



Les sculptures de la fontaine de l'Hôtel de Ville exécutées par Rambot en 1726, sont surmontées du loriot, effigie de la ville.



Au début du XXème siècle, un bureau de l'octroi se trouvait à droite de la fontaine Rambot. On devine, un peu plus à droite l'entrée de la place d'Amont. A cette époque, on accédait au local du bélier par la porte que l'on repère à gauche.

## La fontaine de la rue du Four Neuf sur la Grand Rue.

Cette fontaine faisait partie des huit fontaines envisagées dès le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans le projet de J.B. Féraud de 1715, c'est d'elle qu'il est dit :

*à l'endroit dit des patis sera fait **une fontaine d'un canon avec sa pile au devant à l'endroit dans la grand rue qui se trouvera le plus commode.***

Le choix de l'emplacement de cette fontaine a donné lieu à des controverses. Ainsi, le 29 juin 1736, une délibération souligne *que suivant le premier projet d'arrangement des fontaines d'Auriol, il devait en être mis une au devant de la maison des Tapan sur la Grand-Rue, (rue derrier barry, qui se traduit par derrière les remparts) laquelle fut cependant placée au coin de la maison du sieur Guitton **par pure complaisance...***

Au moment des grands travaux de reconstruction des conduites, dans les années 1860, la fontaine du Four Neuf sera refaite et placée en position reculée pour ne pas gêner la circulation dans la Grand-Rue qui est une portion de la Départementale n°3.

*L'alignement qui s'opère à la grand'rue, traversée de la route départementale n°3, nécessite le déplacement de la fontaine publique qui existe sur cette voie dans l'avancée de la rue du four neuf, en reculant tout simplement cette fontaine à l'alignement, elle obstruerait le passage de cette dernière rue dont la largeur est restreinte. Pour remédier à cet inconvénient la Commune a projeté l'acquisition d'un petit terrain appartenant au sieur Gervasi et destiné à y établir la fontaine. Ce projet est en instance et tout porte à croire que bientôt il sera autorisé par l'autorité supérieure.*

*La fontaine actuelle est très ancienne et malgré qu'elle ait subi de temps à autre des réparations d'entretien, ...il y a nécessité de reconstruire à neuf cette fontaine... le 12 mars 1865- 3N1-*



La fontaine de la rue du Four Neuf.  
Extrait d'une carte postale des années 1950.

PRÉFECTURE

de  
Savoie de St-Jean

Harville le 29 Juin 1865

3. Division

Messieurs les Communes

Acquisition de terrain  
au Domaine Servable

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous adresser avec un plan, le terrain que j'ai pris en l'annuel de préfecture, à la date de ce jour, pour autoriser la Commission d'Acquisition de la Commune une parcelle de terrain destinée à la reconstruction de la Fontaine publique, ainsi le déplacement de cette fontaine nécessaire, par suite de la rectification de la route départementale n° 3.

Je joins à cela aussi, l'avis de mes collègues, approuvés, le rapport d'expertise, l'avis de la Commission d'Acquisition du Conseil Municipal en date du 14 Mars dernier.

Je prie Monsieur le Maire  
d'assimiler de ma considération et de distinguer  
Le Secrétaire

Chargé de l'Administration des Branches En l'absence  
par Délégation

Le Secrétaire Gerson  
F. J. J. J.

Monsieur le Maire

Harville

3N1

Autorisation préfectorale du 29 juin 1865 pour l'achat du terrain et le déplacement de la fontaine.

Cette reconstruction est confiée à Isidore Pascau, tailleur de pierre, dont l'aptitude est reconnue selon la délibération du Conseil Municipal du 14 mai 1865.



De nos jours, la fontaine de la rue du Four Neuf et ses deux canons, vis-à-vis de la Grand'Rue.  
A droite, le rue du Four Neuf qui se prolonge jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville.



La fontaine porte la date de 1865.

## La fontaine de la place Sainte-Barbe.

Elle fait partie des premières fontaines prévues dans les années 1710.

**On se rappelle que le sieur J.B. Féraud l'avait prévue dans son devis où il précise ses caractéristiques :**

*Il sera fait à la place de Ste Barbe une fontaine de trois canons de la hauteur de 7 pans qui sortiront de 3 dauphins et par-dessus une boule avec son piédestal et un bassin tout autour de 3 pans de hauteur et 11 de diamètre et avec ses rempons (crampons) par-dessus et plombé avec trois barres de fer pour prendre de l'eau. Et il y aura un coup perdu au pied de la dite fontaine – DD24-*

Mais l'achèvement de sa construction se fera attendre.

Le 20 juin 1727, Rambot ayant terminé la fontaine du Paty d'Abas, le Conseil municipal lui demande *le devis et le dessin d'une autre fontaine pour la place Sainte-Barbe – BB13 F170-*

Il s'agit en fait d'embellir ce qui n'était alors qu'un grand *barquièu* destiné à alimenter les habitants du quartier et abreuver les animaux. On ignore à la suite de quel différend l'auteur de la fontaine de l'Hôtel de Ville ne put honorer cette nouvelle commande.

Ce n'est que quarante ans plus tard, le 14 juillet 1766, que Pierre Malet, entrepreneur du lieu de Trets, donne *reçu du dessin de la fontaine Sainte-Barbe dressé par Claude Bosc et qu'il s'engage à rendre après l'exécution du travail - cc 375-* Conformément aux contraintes énoncées dans le devis de mise aux enchères, il s'engage à *réaliser la décoration d'une fontaine qui doit se faire à la place Ste Barbe, à l'endroit convenable qui sera marqué par les sieurs consuls (et de suite réparer celle de dessous la Maison de Ville suivant le dessin qui en a été fait). Les fontaines seront faites en pierre des Arques ou pour mieux dire... en pierre froide...Les joints seront cramponnés avec des liens de fer et plombés à trois pouces de profondeur...Il sera posé huit barres de fer de trois pouces de profondeur pour soutenir les cruches de ceux qui viennent prendre d'eau...Les quatre têtes qui doivent rejaillir l'eau de la fontaine Ste Barbe au lieu de les faire en pierre [de] Calissane, [le délivrataire] se soumet à faire les dits masques ou têtes en marbre...(conditions acceptées par Pierre Malet et sa caution Joseph Tapan, cardeur, juillet 1766.- DD24-*

L'année suivante, l'édifice a reçu *la statue de la sainte sur un piédestal de la hauteur de deux pans, en pierre de taille de la même qualité que celle employée à la fontaine et pourvu de quatre canons.*

Ainsi, la statue que nous connaissons est-elle née de l'imagination du maître menuisier Claude Bosc, une personnalité auriolaise de premier plan, l'entière réalisation de la fontaine monumentale étant due au savoir-faire et aux ciseaux de Pierre Malet.

Dès 1515, la sainte patronne des mineurs, des pompiers et de tous les métiers liés au feu, a déjà son église sur cette place publique d'Auriol.

Et voilà que, passée la porte de la Colette, le Grand Chemin débouche désormais sur une belle place publique comme il en existe en Provence, ombragées d'ormeaux, une place accueillante au milieu de laquelle s'élève une élégante fontaine, la seule fontaine monumentale d'Auriol. Du haut de son piédestal, la main droite ostensiblement posée sur une tour qui représente la ville, Sainte Barbe veille sur les Auriolais qu'elle protège symboliquement de la foudre et de mille autres calamités.

Nous avons vu qu'en ces temps où tout gaspillage est banni, les autorités veillent à tirer parti des écoulements des fontaines. Ainsi, en 1769, le détournement de l'Huveaune, qui passait auparavant dans les quartiers du Rassart et de la Croix, près de la tuilerie de Maximin Bonifay, prive celui-ci de l'eau si utile à son industrie. Il demande au conseil assemblé de lui accorder la surverse ou les égouts de la fontaine Sainte-Barbe qui se perdent et qu'il fera conduire à ses frais et dépens jusqu'à sa fabrique. La dame Masse, dont la tannerie a bénéficié de ces versures pendant trente ans, donne son accord au passage des bourneaux chez elle. Le 29 avril 1770, le conseil général de la communauté accorde au sieur Bonifay les versures de la fontaine Sainte-Barbe. C'est le début de contestations sans fin...dont on a un aperçu dans le texte de 1783 ci-après.

Aix le 18 juin 1783

ARCHIVES  
1879 AURIOL  
COMMUNALES

Il nous est revenu messieurs que par une délibération  
 du Conseil municipal de votre Comm<sup>te</sup> vos prédécesseurs  
 avoient vendu les égouts de la fontaine dite Sainte-Barbe  
 au sieur Maximin Bonifay fabricant de Briques  
 et qu'une seconde délibération ayant cassé la 1<sup>re</sup>  
 cette vente avoit resté sans effet quoique le Sr  
 Bonifay eut déjà fait la conduite pour mener  
 cette eau à sa fabrique. Si votre Comm<sup>te</sup> avoit  
 fait un emploi de ces eaux plus avantageux au  
 bien public que celui qu'on avoit eu en vue, on ne  
 pourroit que louer le zèle des Administrateurs, et  
 en même temps il auroit été juste d'indemniser  
 le Sr Bonifay des dépenses qu'il avoit faites, mais  
 depuis lors cette eau se perd dans les égouts de  
 la ville sans aucune utilité, tandis qu'elle favoriseroit  
 un fabricant qui doit vous être précieux par les  
 avantages qu'il vous procure.

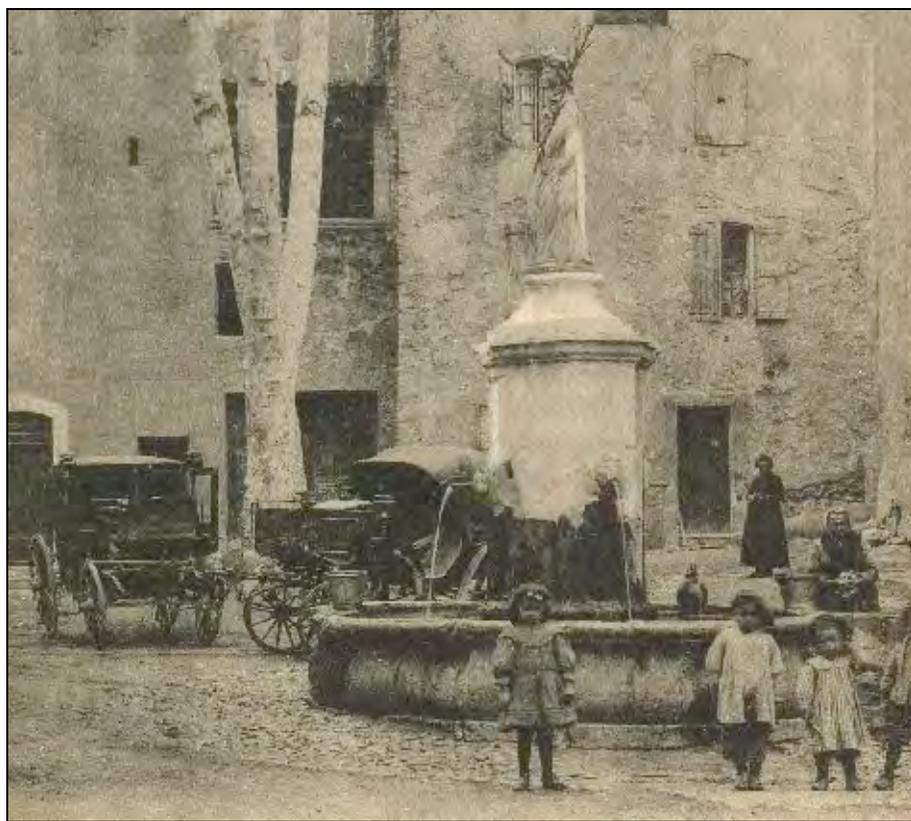
**Les 2 et 3 août 1954, la place et sa fontaine** ont connu leur heure de gloire quand Marcel Pagnol est venu à Auriol (rebaptisé pour l'occasion Pampérigouste) tourner le prologue de son film « Les Lettres de mon Moulin ».

**Chaque 4 décembre, fête des mineurs**, des sapeurs pompiers et autres soldats du feu, un habitant du quartier monte déposer un bouquet de fleurs dans les bras de la statue en témoignage de reconnaissance.

Auriol Informations n°55 p.21.



Marcel Pagnol, au centre, s'entretient avec le correspondant du journal.  
Photo Jan, Aubagne.



De nombreux entrepreneurs habitaient la place Sainte-Barbe.

On voit sur cet extrait d'une carte postale des années 1900, les charrettes de ces commerçants, qui encombraient souvent la place autour de la fontaine.



En 1792, la place Ste Barbe est devenue pour quelque temps, au moment de la Révolution, la place de l'Egalité.



*Doc. Auriol Information n°55*

Un ancien mineur, Antoine Cazorla, dépose une gerbe dans les bras de la statue de Ste Barbe, le 4 décembre 1993.

## La fontaine de la Tuilière ou du Chemin Neuf (rue Ravel Thimothée). 1850

Une pétition des habitants des quartiers du Chemin Neuf et du Rassart est adressée en 1850 à Messieurs les Maire et Conseillers Municipaux de la ville d'Auriol.

*Messieurs, Les soussignés ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :*

*La population du quartier dit du Chemin Neuf qui naguère était si peu importante, augmente et tend à augmenter de jour en jour, parce que c'est à peu près le seul quartier d'Auriol où l'on puisse se procurer des emplacements à bâtir commodes et spacieux ; ce quartier se développe, comme vous le savez, sur une longueur d'environ 200 mètres, depuis l'auberge de Mr Ollivier jusques à la fabrique du sieur Dragon ; il n'est pourvu d'aucune fontaine publique ; les eaux de puits des maisons ne sont pas même bonnes à cuire les légumes et chaque ménage est forcément **obligé d'avoir recours à la fontaine de Ste Barbe** outre l'inconvénient du grand éloignement de cette fontaine pour la plupart des habitants du quartier du Chemin Neuf et de celui du Rassart.*

*Vous savez que dans toute la saison de l'hiver on ne parvient à la place Ste Barbe qu'à travers un lac fangeux et que son abord, la nuit surtout, est dangereux par l'encombrement des charrettes qui d'ordinaire y stationnent.*

*Les soussignés viennent donc vous prier de prendre en considération l'exposé qui précède et de voter l'établissement d'une borne-fontaine sur un petit emplacement au centre de ce quartier dont ils se chargent de faire les frais d'achat. Cette borne-fontaine serait alimentée au moyen d'une prise d'eau faite sur celle de la place Ste Barbe.*

*Trois considérations ne doivent pas vous faire balancer un moment à faire un accueil favorable à notre demande :*

- 1 --l'établissement de la borne-fontaine dont il s'agit est d'une utilité générale reconnue incontournable.*
- 2 - la surabondance d'eau qui alimente la fontaine de la place Ste Barbe permet sans le moindre inconvénient, d'en départir une partie pour celle qu'il s'agit d'ériger.*
- 3 - enfin le peu de dépense que coûterait à la commune l'exécution de tous les travaux à faire.*

Réponse du Conseil Municipal, vue et approuvée par le Préfet le 26 juin 1850.

Le coût de la construction de la fontaine est porté sur le budget municipal, mais le prix du terrain est à la charge des pétitionnaires

Le Conseil Municipal  
Vu la petition des habitans de la rue  
du Chemin neuf.

A delibere a l'unanimité

1° Qu'il sera Construit une petite  
fontaine publique au Chemin neuf à l'endroit  
qui paraitra le plus propice à l'Administration  
et sur un terrain dont la Cession et le prix  
seront à la charge des petitionnaires;

2° de voter pour la Construction de cette  
fontaine une somme de quatre cents francs  
qui sera portée sur le Budget supplémentaire  
du présent exercice;

3° de faire cette Construction par le moyen d'une  
adjudication au rabais et conformément au devis  
et Cahier des Charges qui seront ultérieurement  
dressés, après toutefois l'approbation de la présente  
deliberation par M. le Prefet.

Fait et delibere a Annecy les Jour, mois et  
An que dessus.  
Et ont Signé au Registre les membres  
presens

Expedition Conforme  
Le Maire d'Annecy



Signé

En ce approuvé par nous Prefet des  
Bouches du Rhône.

Marseille le 26 Juin 1850.

Le Prefet des Bouches du Rhône  
Le Conseiller de Préf. Secrétaire Général délégué



Ci-contre, rue Ravel Thimothée, la fontaine de la Tuilière. Ce nom est celui de l'endroit, où se trouvait jadis une tuilerie.

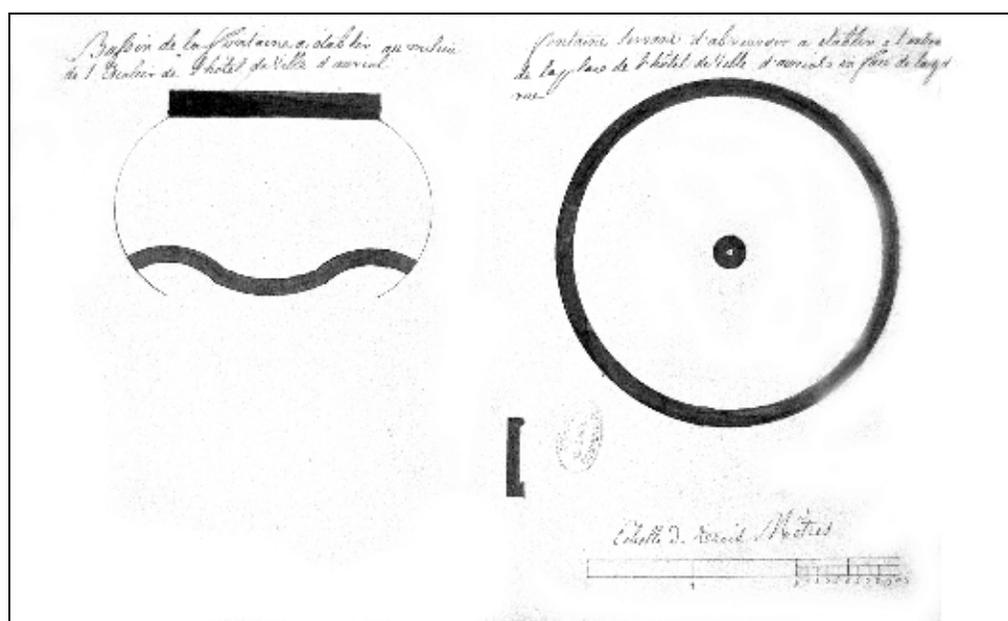


Le Chemin Neuf a été ouvert en 1776. Le nom existait encore au début du XXème siècle comme on le voit sur cette carte postale de 1903.

## Le jet d'eau.

Cette belle fontaine, aujourd'hui disparue, a une histoire en deux épisodes.

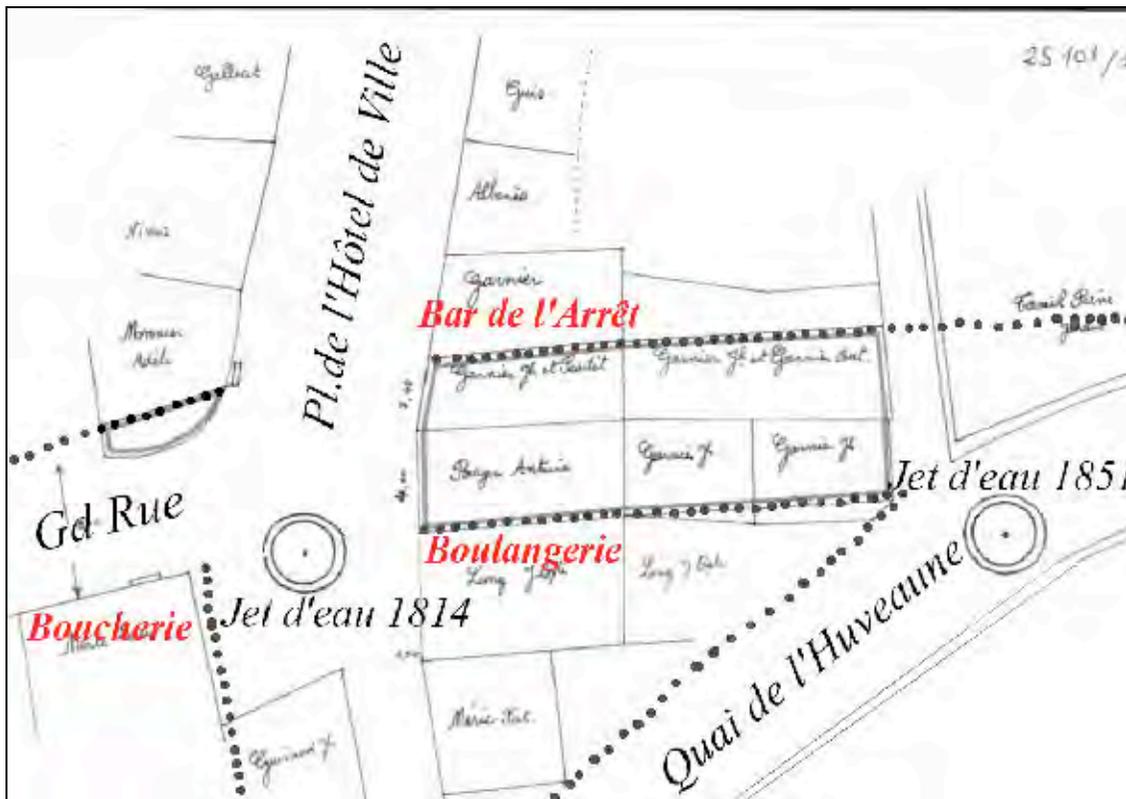
Dans un extrait des délibérations de la commune d'Auriol du 8 août de l'an 1814, on relève l'adjudication de la construction d'une fontaine **pour servir d'abreuvoir** aux animaux sur la place de l'Hôtel de ville en face de la Grand Rue...en exécution de l'autorisation de Monsieur le Préfet en date du 23 juillet dernier...et des affiches apposées aux communes d'Aubagne, Roquevaire, Trets, Peynier et Saint-Zacharie et dans le lieu, aux formes prescrites par la loi et des publications faites au son de la trompette...



Le plan ci-dessus accompagne la délibération précédente et donne à droite la forme circulaire et le diamètre de trois mètres de l'abreuvoir qui deviendra le Jet d'eau.

L'édifice va rester à cet emplacement près de quarante ans, jusqu'aux travaux des années 1850 qui vont ouvrir vers l'Est le quai de l'Huveaune dans le prolongement de la Grand-Rue. Ces travaux consistent à supprimer les 4 ou 5 maisons qui ferment la Grand-Rue au bas de la place du Paty d'Abas.

La fontaine a été déplacée d'une vingtaine de mètres vers l'Est, en bordure du parapet de l'Huveaune, comme on le voit sur la carte postale qui suit.



Doc. Auriol Information n°74

Les pointillés figurés sur cet extrait du cadastre donnent le nouveau tracé de la route entre la Grand-Rue et le Quai de l'Huveaune (on a indiqué les commerces actuels pour faciliter le repérage). Ce nouveau passage direct va supprimer le détour du Grand Chemin par l'Hôtel de Ville, la rue Paroisse et la rue du Pont.



De gais lurons posent près du jet d'eau. La fontaine a attiré le photographe et en conséquence les badauds. Nous sommes vers 1910. Ce bassin est à cet emplacement depuis 1851.



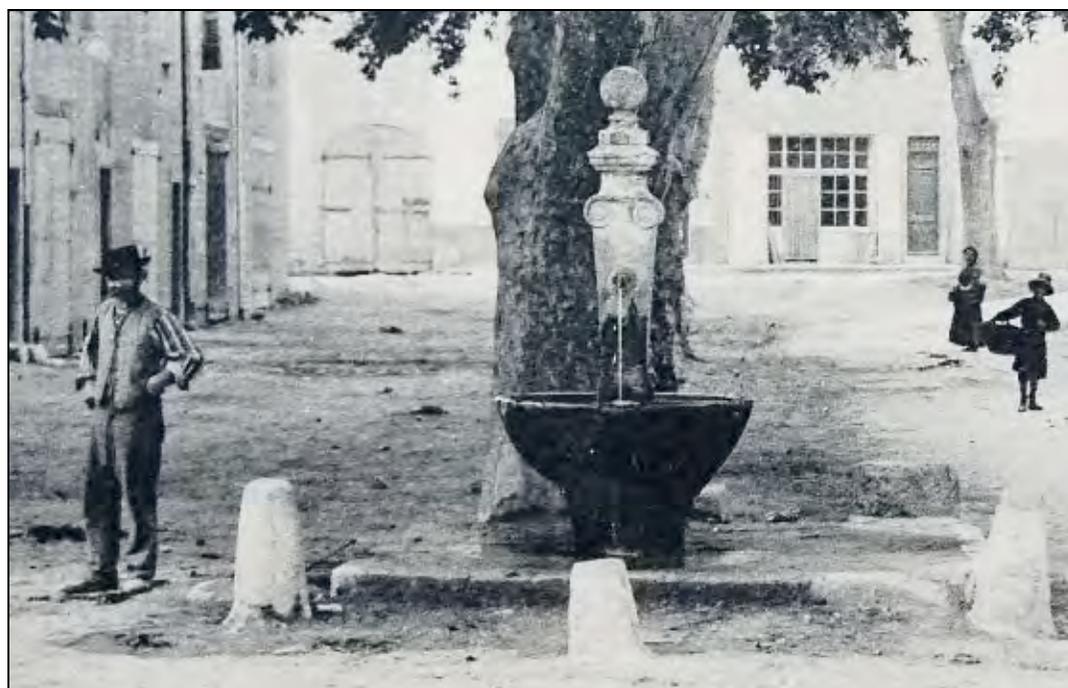
Le jet d'eau était voisin de la bascule où on pesait les véhicules et leur chargement à l'époque où sévissaient les droits d'octroi. Au 2<sup>e</sup> plan, l'atelier de constructions mécaniques Béranguier. L'abreuvoir et son jet d'eau ont été supprimés en 1932 ou 1933. (Mr Bastonero)

### **Les fontaines de la Place du Pont, devenue Cours de Verdun. (« Petit Cours » des Auriolais)**

Le plan des travaux des années 1860, donné ci-devant, semble considérer comme faisant partie des premières une fontaine installée à l'extrémité nord de la Place du Pont, au bord du Grand Chemin. Cependant rien dans les archives ne vient confirmer qu'elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans la liste page 16 on l'appelle alors fontaine du Pont Neuf (celui-ci est aussi appelé Pont de l'Hôpital et anciennement Pont Notre-Dame). Il reste à confirmer que le monument date soit du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit de la période qui a précédé les travaux de 1868. Son galbe a un style ancien (voir page 45). Sa place au bord du Grand Chemin est-elle aussi un argument pour lui attribuer un âge ancien ?

Quoi qu'il en soit, cette petite fontaine va rester à cet emplacement jusqu'en 1921.



La fontaine du Petit Cours sur un détail de la carte postale ci-dessus (1910).

Après la guerre de 1914, en 1921, sur la place devenue Cours de Verdun, un monument aux Morts est érigé sur l'emplacement de la fontaine.

A partir des canalisations existantes, on alimente les quatre canons du monument qui devient dans Auriol une nouvelle fontaine.



Les quatre canons d'où l'eau jaillit sont bien visibles sur cette carte postale de 1922.



Sur la carte postale ci-dessus (1924), on aperçoit la fontaine, dont le Monument aux Morts a pris sa place, là où elle a été transférée dans le Cours de Verdun, près de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.



Photo Jean-Michel Girard



Le Monument aux Morts a été inauguré le 11 novembre 1921. Récemment reculé vers le Cours de Verdun, il a conservé ses canons, mais n'est plus alimenté en eau, perdant ainsi définitivement sa nature de fontaine.

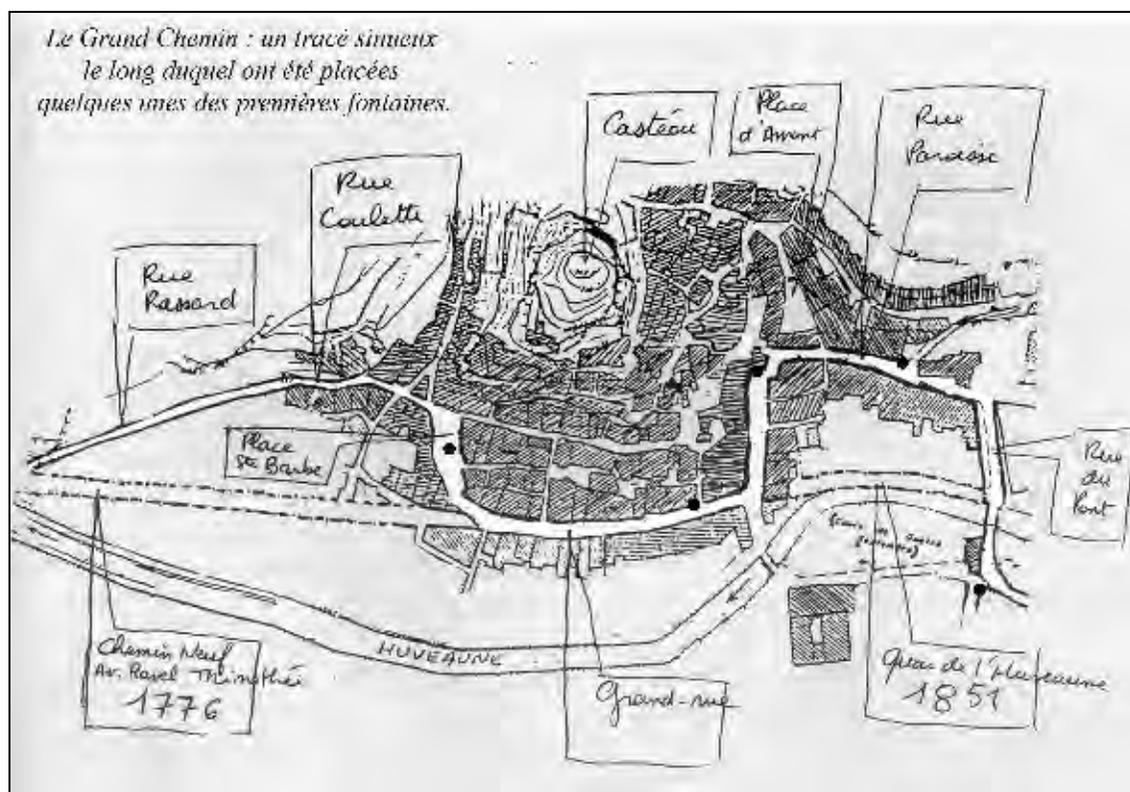
La fontaine du Cours de Verdun aujourd'hui. Son galbe a été modifié par rapport à celui de l'ancienne fontaine que l'on a vue ci-devant, page 45.



## Quelques faits concernant les petites fontaines d'Auriol.

Nous ne disposons pas de nombreux documents concernant les autres fontaines dont l'importance est moindre. Voici quelques faits, dont une anecdote qui ne manque pas de saveur.

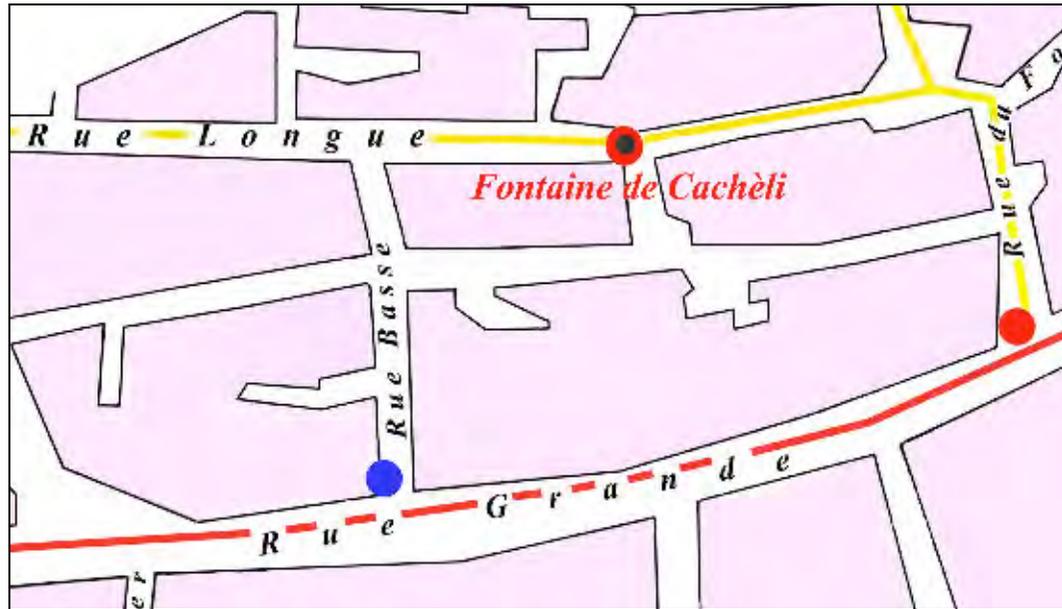
Nous n'avons ni renseignements, ni images pour les fontaines disparues de l'Hôpital Vieux, de la rue Salomon, de la rue Coulette. L'avenue de Bassan (avenue Marceau Julien) aurait eu deux bornes-fontaines créées le 15 décembre 1935. (Mr Bastonero).



Doc. Auriol Information n°67

## La fontaine de Cachèli

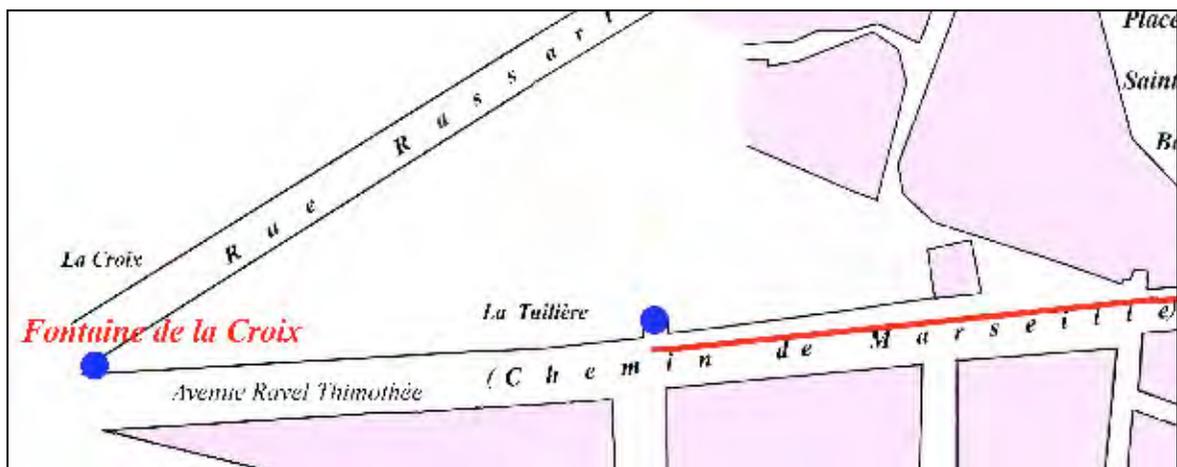
Entre 1783 et 1790 est intenté un procès contre Etienne Lance, Pierre Plumier et François Grimaud pour les obliger à **rendre à la circulation publique une ruelle menant à la fontaine de Cachèly dont ils s'étaient emparés.** – DD144-

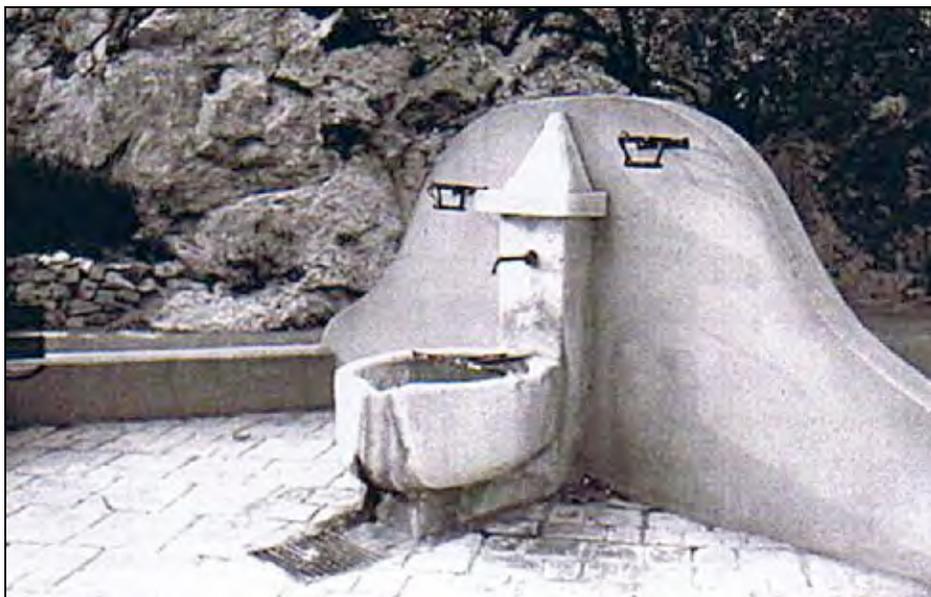


La fontaine de **Cachèli** (un sobriquet) porte sans doute le nom d'un Auriolais dénommé Caillol (réf. Gilbert David).

La fontaine de Cachèli était située sur la rue Droite, qu'on appelait aussi rue Longue et qui se nomme maintenant rue Etroite. Cet édicule a été déplacé par la municipalité dans les années 1973-1974. Son bassin a servi à construire la fontaine du quartier de la Croix à l'entrée Ouest d'Auriol.

## La fontaine de la Croix.



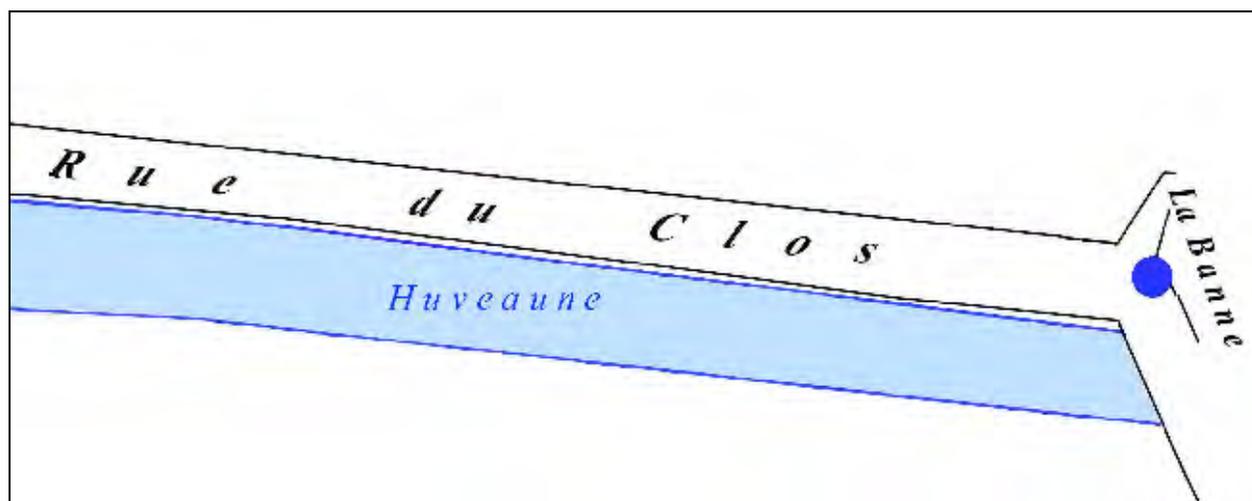


La fontaine de la Croix avec le bassin de l'ancienne fontaine de Cachèli.

### La fontaine de la Banne.

Elle porte la date de 1873. Elle a été érigée après l'alignement de 1851 qui a créé la rue du Clos et après les grands travaux de reconstruction des années 1860. Elle reçoit l'eau directement par gravité du trop plein de la station du Clos qui se trouve à peu de distance, et non des canalisations de l'ensemble des autres fontaines.





### La fontaine de la rue Basse.

Elle fait partie des quatre bornes-fontaines qui ont été ajoutées dans la partie basse de la ville lors des travaux de 1868.

Mais elle a été refaite avec son aspect actuel vers 1973-1974.



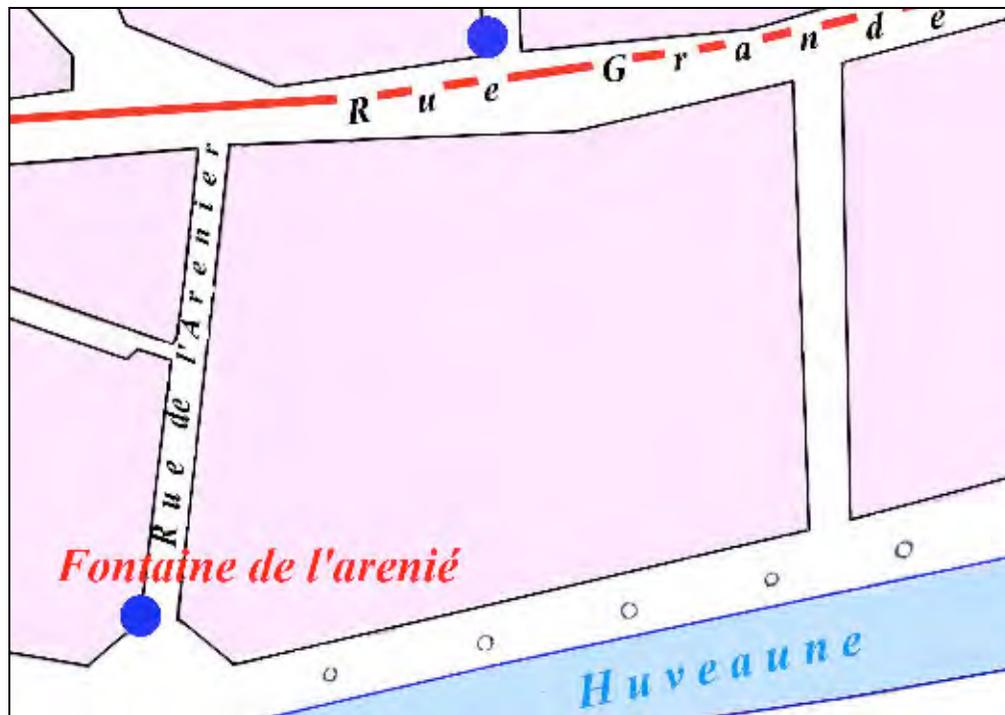
Photo Jean-Michel Girard

### La fontaine des Capucins.



Sur ce détail d'une carte postale du début du XXème siècle représentant l'entrée de la chapelle des Capucins, on devine à gauche une borne-fontaine qui était elle aussi l'une des quatre fontaines des travaux de 1868.

## La fontaine de la rue de l'Arenié.

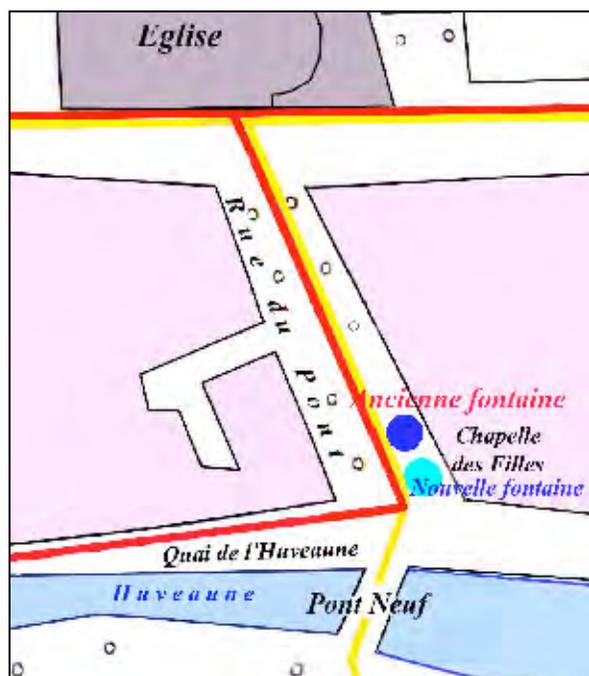


Nous n'avons pas de date pour l'érection de cette fontaine. Elle est peut-être contemporaine des fontaines de l'avenue Ravel Timothée.

(rappelons que le mot *arenié* signifie sablière, terrain sablonneux).

## La fontaine de la rue Marius Pascau.

Celle-ci, récente, a été érigée devant la salle des fêtes. Dans le plan de 1868, on signale dans cette rue (appelée alors rue du Pont), une *fontaine des Filles*. Elle doit son appellation à la chapelle de ce nom (appelée également chapelle de l'Enfant Jésus), qui était située sur l'emplacement de la salle des fêtes.

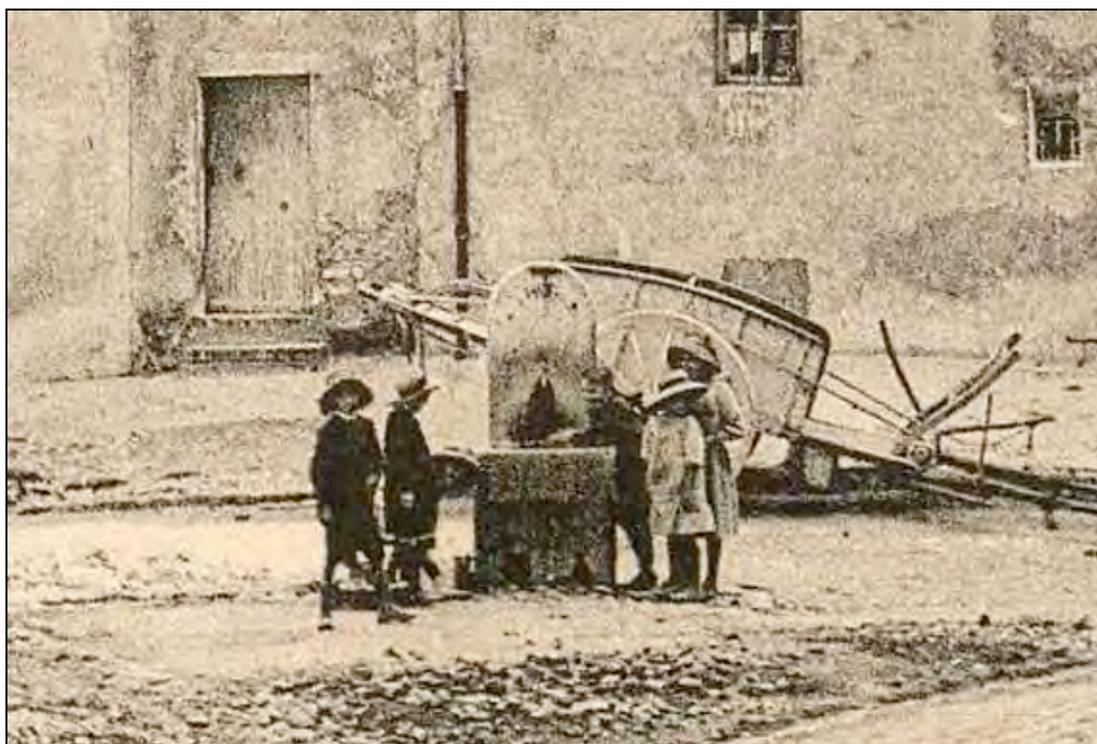


La petite fontaine que l'on voit de nos jours dans la rue Marius Pascau a été construite vers 1973. Elle a remplacé la fontaine des Filles.



Cette carte postale date des années 1950. La *fontaine des Filles* est repérable par rapport aux marronniers qui existent toujours.

## La fontaine de la place d'Amont.



Mise en place après l'installation du bélier de l'Hôtel de Ville en 1894, cette borne-fontaine a eu une existence relativement courte. En effet elle sera détruite après la Libération : on trouvait qu'elle gênait la manœuvre des véhicules automobiles.

*Extrait d'une carte postale de 1910 environ.*

### Survol de l'histoire des fontaines d'Auriol.

**De 1715 à 1814** : sept ou huit fontaines dans la partie basse de la ville.

**De 1814 à 1868** : dix ou onze fontaines, toujours dans la partie basse de la ville.

**De 1868 à 1895** : dix-sept ou dix-huit fontaines dont six ou sept dans la partie haute de la ville.

**De 1895 à nos jours** : vingt-cinq fontaines.

Ce décompte inclut les fontaines qui ont été détruites à diverses périodes. Il comprend quelques incertitudes concernant la date exacte de l'érection de certaines d'entre elles.

## Pour alimenter la réflexion...

Ce voyage au *pays des 25 fontaines* nous a plongés dans l'histoire des relations de l'homme avec l'eau nourricière considérée depuis des temps immémoriaux comme un *élément* au même titre que l'air ou le feu.

Longtemps on a appelé *fontaine* le lieu où jaillit une source. Le nom fut ensuite donné à la construction faite pour recueillir le précieux liquide amené dans une conduite. La fréquence du mot dans les noms de villes, de villages, et autres lieux-dits, montre sa dimension universelle. Même si notre commune ne s'est jamais appelée *Auriol les Fontaines*, elle n'a pas échappé à cette réalité.

Il y a trois siècles, l'idée d'amener l'eau dans le village n'a pas été le fruit du hasard. Elle était déjà dans les esprits, prête à jaillir. Jusqu'alors, par nécessité, on allait chercher l'eau à la rivière. Quand c'était possible on creusait des puits. Comment faire autrement ? On espéra avec ferveur et on découvrit enfin le salut à Saint-Pierre ! Imaginez, en ce début du XVIII<sup>ème</sup>, les bouleversements nés de l'apparition des sept premières fontaines dans le paysage auriolais, essentiellement le long du Grand Chemin.

*Aller à la fontaine* changea la vie des gens. Ce lieu de rencontre créa le lien. Il donna vie à des instants privilégiés de sociabilité. La fontaine devint un creuset où se mêlaient les idées, où se transmettaient les nouvelles, où naissaient et prospéraient les rumeurs les plus folles. *A la font s'aprenè toujou quaucarèn.*

La fontaine était un peu le café des femmes. Quant aux hommes ils y allaient seulement par obligation : faire boire les bêtes, nettoyer les outils...

Ainsi, pendant plus de deux siècles, vont s'établir et perdurer ces relations d'intimité, quasi charnelles, entre les habitants et leurs fontaines.

Et puis l'eau est arrivée à *la pile* au sein des maisons. Peu à peu, aller à la fontaine est devenu occasionnel, puis le fait du hasard. Finalement on n'y va plus.

Rapidement, les fontaines vont perdre leur convivialité. Bientôt, elles ne conservent plus que leur attrait décoratif qui seul, avec le murmure de l'eau, rappelle la vie passée.

Aujourd'hui l'eau est partout, cachée sous terre dans des conduites ou au-dessus de nos têtes dans des réservoirs. Nous manipulons des robinets et l'eau ne coule que si nous le décidons. Nous voilà devenus les maîtres de l'eau.

Cependant, la problématique de l'eau s'impose encore à nous plus que jamais. Avec l'urbanisation de la commune, qui a connu une forte croissance, les besoins en eau sont devenus plus importants, surtout en période estivale où on atteint parfois un point limite dans la fourniture d'eau souterraine par l'exploitation des captages du Clos et de Vède. C'est alors qu'intervient La Société du Canal de Provence, à même d'alimenter à tout moment la commune, de lui fournir l'appoint nécessaire à la satisfaction des besoins en incorporant l'eau de surface peu minéralisée issue du Verdon à celle, très *dure* des captages. Mais cela coûte cher !!

Auriol et ses alentours comptent désormais 100 km de canalisations, 900 000 m<sup>3</sup> d'eau distribuée annuellement, 4 100 abonnements, un pic de consommation de 46 litres par seconde en juillet.

Au regard de ces chiffres éloquentes, au regard de ces fontaines devenues obsolètes, n'oublions pas que pour ceux qui nous ont précédé, l'eau était l'objet d'une quête qui ne nous est plus imposée mais à laquelle sont toujours assujettis tant de populations dans le monde.

Pour terminer en souriant, invitons-nous à relire la réflexion du Petit Prince rencontrant ce marchand de pilules dont la propriété est d'apaiser la soif et avec lesquelles on épargne cinquante trois minutes par semaine, temps précieux que l'on peut alors dépenser comme l'on veut...

***Moi, se dit le petit prince, si j'avais cinquante-trois minutes à dépenser, je marcherais tout doucement vers une fontaine.***

### Remerciements.

De nombreuses personnes nous ont aidés à réunir l'importante documentation qui a servi à construire cet ouvrage.

- Les membres de l'ASPA, en particulier Renée Abrard et Sylviane Grazzini, pour leurs relevés dans les archives d'Auriol.
- Marc Barbéris pour le traitement des reproductions de cartes postales.
- De nombreuses personnes pour des renseignements ponctuels mais précieux.
- Raymond Rocchia pour sa documentation sur l'adduction d'eau de nos jours.
- Les photographes de l'ALCAA qui nous ont offert leurs clichés.
- De nombreux éléments ont été tirés des revues municipales Auriol Information.
- La conception et la réalisation des pages de couverture sont l'œuvre d'Armelle Cheramy.

### Sommaire.

- Les premiers documents faisant état de l'existence de « fontaine » à Auriol	4
- Les premiers projets d'adduction d'eau à partir des sources de Saint-Pierre	5
- Les importants travaux de remise en état des années 1860	12
- La distribution de l'eau à Auriol à partir de 1871	20
- L'eau potable pour les hauts quartiers d'Auriol	22
- La situation de nos jours	25
- La fontaine de la rue Paroisse	27
- La fontaine de l'Hôtel de Ville	29
- La fontaine de la rue du Four Neuf	32
- La fontaine de la place Sainte-Barbe	35
- La fontaine de la Tuilière	39
- Le Jet d'eau	42
- Les fontaines de la place du Pont et du Cours de Verdun	44
- Quelques faits concernant les petites fontaines d'Auriol	48
- La fontaine de Cachèli. La fontaine de la Croix.	49
- La fontaine de la Banne.	50
- La fontaine de la rue Basse. La fontaine des Capucins.	51
- La fontaine de la rue de l'Arénié.	52
- La fontaine de la rue Marius Pascau	53
- La fontaine de la place d'Amont	54
- Pour alimenter la réflexion	55



Photo Jean-Michel Girard